



Université de Montréal  
Faculté des arts et des sciences

Ce mémoire intitulé :

L'INFLUENCE DES EXPÉRIENCES RACISTES SUR LE COMPORTEMENT DES  
JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION HAÏTIENNE À MONTRÉAL

Présenté par :

Arcène PIERRE

A été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Sirma Bilge

Présidente du jury

Christopher McAll

Directeur de recherche

Valérie Amiriaux

Membre du Jury

Université de Montréal

L'INFLUENCE DES EXPÉRIENCES RACISTES SUR LE COMPORTEMENT DES  
JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION HAÏTIENNE À MONTRÉAL

par

Arcène PIERRE

Département de sociologie

Faculté des arts et des sciences

Mémoire présenté à la Faculté des études supérieures

en vue de l'obtention du grade de

Maître ès sciences (M. Sc.) en sociologie

Mai 2011

# REMERCIEMENTS

À

Mes parents, Léa et Assès

Mon épouse, Annie

Mes filles, Anaïs et Angel-Leena

Toutes les personnes

... qui ont investi en moi.

Et à mon directeur, patient, qui m'a appris que :

“Vingt fois sur le métier, remettez votre ouvrage.”

## Résumé

Ce mémoire porte sur les jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Il propose une analyse qualitative des propos recueillis sur les trajectoires sociales de ces jeunes fondée sur l'approche sociologique constructiviste des relations ethniques. L'analyse comparative des expériences vécues par les jeunes femmes et les jeunes hommes tant dans le milieu scolaire, sur le lieu de travail, en matière de logement, de ressources économiques que dans leurs rapports avec les jeunes Montréalais canadien-français, a permis d'observer un effet de genre en matière d'intégration et de vision de la société.

Les résultats de cette étude suggèrent que le parcours des jeunes femmes témoigne d'une intégration sociale plus réussie que celui des jeunes hommes. Ces derniers qui, au cours de leurs trajectoires sociales, rapportent avoir vécu des expériences racistes, s'identifient moins comme Québécois et développent de moins bonnes relations d'amitié avec les jeunes Québécois canadien-français que ne le font les jeunes femmes ayant vécu les expériences similaires. Ce qui semble expliquer un sentiment d'insatisfaction et des propos peu flatteurs dans les discours des jeunes hommes envers la société québécoise.

**Mots clés :** jeunes; immigration; identité; racisme; discrimination; Québec.

## Abstract

This thesis focuses on young Haitian immigrants in Montreal. It offers a qualitative analysis of information collected on their social trajectories based on a sociological constructivist approach of ethnic relations. When comparing the experiences of young women and men in areas such as schools, workplace, housing, economic resources as well as in their relationships with the young French-Canadian Montrealer, one could observe an effect of gender from a perspective of integration and vision of the society.

The results of this study suggest that the course of young women reflects a social integration more successful than young men. These young males, whom in their social trajectories have reported facing racist experiences, identify themselves less as Quebecers and develop poor relationships with young French-Canadian Quebecers than do young women who lived similar experiences. This seems to explain a feeling of dissatisfaction and unflattering remarks in young men's speeches towards Quebec society.

**Keywords:** youth; immigration identity, racism, discrimination, Quebec.

# Table des matières

<b>RÉSUMÉ</b> .....	<b>V</b>
<b>INTRODUCTION</b> .....	<b>1</b>
<i>Contexte</i> .....	2
<b>CHAPITRE I</b> .....	<b>6</b>
TRAJECTOIRES SOCIALES ET IDENTITÉ.....	6
<i>Problématique</i> .....	6
<i>Jeunes issus de l'immigration</i> .....	10
<i>Problèmes scolaires</i> .....	10
<i>Problèmes de discrimination</i> .....	14
<i>Débat sur les accommodements raisonnables</i> .....	17
<i>La question de l'identité</i> .....	19
<i>Le cas des jeunes issus de l'immigration en Belgique</i> .....	21
<b>CHAPITRE II</b> .....	<b>27</b>
«RACES» ET RACISMES.....	27
<i>Le racisme biologique</i> .....	27
<i>Interprétation biologique</i> .....	29
<i>Interprétation socio-économique</i> .....	29
<i>Interprétation psychologique</i> .....	30
<i>Le racisme culturaliste</i> .....	31
<i>Le racisme, une idéologie</i> .....	34
<i>Le racisme, un phénomène social</i> .....	36
<i>La colonisation, une logique du racisme</i> .....	37
<b>CHAPITRE III</b> .....	<b>41</b>
LA JEUNESSE, UN CONCEPT À DÉFINIR.....	41
<i>Historique de la jeunesse</i> .....	41
<i>La jeunesse, une catégorie sociale en crise ?</i> .....	42
<i>La jeunesse, d'hier à aujourd'hui</i> .....	44
<b>CHAPITRE IV</b> .....	<b>51</b>
CONSIDÉRATIONS MÉTHODOLOGIQUES.....	51
<i>Le choix de la méthode</i> .....	51
<i>Conduite des entrevues</i> .....	52
<i>Échantillon et méthodes d'analyse</i> .....	53
<i>Réalisation des entrevues</i> .....	54
<i>Recrutement des répondants</i> .....	55
<i>Limites et considérations</i> .....	56
<b>CHAPITRE V</b> .....	<b>58</b>
RACISME ET IDENTITÉ DANS L'EXPRESSION DES JEUNES.....	58
<i>Identification de soi</i> .....	58
<i>Identité et citoyenneté</i> .....	61
<i>La primauté du droit du sol</i> .....	64
<i>Trajectoire scolaire</i> .....	65
<i>La trajectoire scolaire marquée par le racisme et la discrimination</i> .....	66

<i>Trajectoire de travail rémunéré</i> .....	69
<i>Ressources économiques</i> .....	75
JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION HAÏTIENNE ET L'EFFET DU GENRE .....	78
<i>Le cas des jeunes femmes</i> .....	78
<i>Le cas des jeunes hommes</i> .....	78
<i>Expérience du racisme vécue différemment</i> .....	79
<i>Réseaux d'amis</i> .....	81
<b>CHAPITRE VI</b> .....	<b>89</b>
RACISME, IDENTITÉ, RÉSEAUX ET LE REJET DES AUTRES.....	89
<i>Identification pour soi versus identification pour autrui, une lutte pour la reconnaissance de la différence</i> .....	90
<i>Construction des réseaux d'amis et revendication du droit à la citoyenneté</i> .....	99
<b>CONCLUSION</b> .....	<b>104</b>
<i>Le rejet</i> .....	104
<i>La méfiance</i> .....	105
<i>Esprit d'appartenance</i> .....	106
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	<b>107</b>
<b>ANNEXE</b> .....	<b>113</b>
GUIDE D'ENTREVUES SUR LES JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION HAÏTIENNE AU QUÉBEC .....	113
<i>Bloc A : Trajectoire scolaire</i> .....	116
<i>Bloc B : Trajectoire de travail rémunéré</i> .....	117
<i>Bloc C : Trajectoire en matière de logement</i> .....	117
<i>Bloc D : Concernant les ressources économiques</i> .....	118
<i>Bloc E : Trajectoire sociale : rapports avec le réseau d'amis</i> .....	120

## **Introduction**

Je vis au Québec depuis plus de vingt ans. L'intérêt pour cette recherche a pour origine mes propres expériences auprès des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Pendant une douzaine d'années et en raison de mon implication dans une association socioculturelle offrant des services auprès d'une population de jeunes d'origine immigrée, j'ai été particulièrement frappé par le constat qu'il existe une divergence énorme entre ces jeunes lorsqu'il est question de se définir par rapport à la société québécoise. Même s'ils sont apparemment d'un statut identitaire qui se ressemble, ces jeunes sont divisés en deux grandes catégories. Premièrement, il y a ceux qui se réclament de la dimension québécoise de leur identité et lui accordent la primauté. Ils s'approprient le droit du sol et affirment n'appartenir qu'à la société québécoise et se présentent comme des Québécois à «part entière». Deuxièmement, d'autres jeunes, souvent des cousins, des amis, voire des frères et sœurs des jeunes de la première catégorie, offrent une vision différente de leur définition de soi. Pour ces jeunes, la dimension haïtienne de leur identité prime sur la dimension québécoise. Tout en reconnaissant leur appartenance à la société québécoise, ces jeunes choisissent de mettre en valeur la dimension immigrée de leur identité. Les raisons de cette divergence m'ont longtemps intrigué, assez pour que je sois animé de la volonté de les comprendre et les expliquer. Je me suis intéressé à l'immigration, celle des jeunes issus de l'immigration de manière générale et des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal en particulier. Au Québec, les auteurs tels Mc Andrew, Potvin et Laperrière m'ont aidé à cerner la problématique de l'immigration haïtienne à Montréal, à aborder le sujet de l'intégration des immigrants haïtiens à la société québécoise et à spécifier les impacts des



tentatives d'intégration sur l'identité de ces jeunes. En Europe, particulièrement en France, Galland, Lapeyronnie, Back, entre autres, ont fourni des matériaux pour une définition de la notion de jeunesse mais aussi des modèles de comparaison sur la question des jeunes issus de l'immigration<sup>1</sup>.

Cependant malgré l'abondance et la qualité des études réalisées tant en France qu'au Québec sur le sujet qui me préoccupe, ma curiosité pour la problématique des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal et la marque distinctive qui les caractérise demeure intacte. Le but de cette recherche est avant tout de satisfaire cette curiosité.

### **Contexte**

La société québécoise est de plus en plus diversifiée, particulièrement à Montréal. Le Québec a accueilli un total de 54 500 nouveaux arrivants en 2010, à peine sous la barre du maximum de 55 000 prévu dans le plan d'immigration du gouvernement du Québec pour l'année 2010. Le gouvernement prévoit gonfler les rangs de sa population de nombres équivalents, sinon plus élevés, au cours des prochaines années.<sup>2</sup> Cette immigration, que l'on a longtemps baptisée « nouvelle immigration » pour la différencier de ce que l'immigration a déjà été, est de plus en plus diversifiée. En effet, avant les années 1970, l'immigration canadienne et québécoise était constituée majoritairement

---

<sup>1</sup> Dans ce document, la référence aux jeunes issus de l'immigration touche les jeunes qui sont nés dans un pays autre que celui de leurs parents.

<sup>2</sup> Plan d'immigration du Québec pour l'année 2010, p. 8.

d'Européens. Mais depuis plusieurs décennies, cette tendance a été renversée. La proportion européenne s'affaiblit et celle des pays en développement augmente considérablement.

À ce titre, l'immigration haïtienne au Québec peut être citée en exemple. En effet, avant les années 1960, l'immigration haïtienne au Québec était assez faible en comparaison à ce qu'elle est aujourd'hui. Selon les données fournies lors du recensement canadien de 2006, le nombre d'immigrants d'origine haïtienne vivant au Québec s'élevait à 91 435 personnes. Parmi eux, 61 395 personnes résident dans la région métropolitaine de recensement de Montréal et près de trois personnes sur quatre (67,1%) habitent la région administrative de Montréal.

Parmi la population immigrée, 30,2% ont immigré au cours de la période d'avant 1981, 25,6% entre 1981 à 1990 et 29,0% au cours de la période 1991 à 2000 et 15,3% durant la période de 2001 à 2006.<sup>3</sup> L'accroissement de la population immigrante au Québec et la tendance à la diversification font en sorte qu'on se retrouve devant une population de plus en plus hétéroclite, marquée par des différences sociales, culturelles et économiques. Cette diversité est encore plus marquée chez les jeunes et les rapports de ces derniers avec des pairs d'origine différente sont plus fréquents. De toutes ces différences, celle faisant référence aux traits physiques, à la couleur de la peau, semble recevoir une valeur

---

<sup>3</sup> Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006, p. 3.

et une attention plus soutenues. Elle semble influencer sur les autres éléments de différenciation entre les individus.

L'objet de ce mémoire est de chercher à comprendre le lien possible entre les expériences racistes auxquelles certains jeunes se disent être confrontés dans leurs relations avec le groupe majoritaire et leur comportement social. Nous chercherons plus spécifiquement à savoir si le racisme vécu à plusieurs moments des trajectoires sociales, peut, le cas échéant, influencer le comportement et l'identité des individus qui en font l'expérience. Une telle démarche s'inscrit dans une approche constructiviste des relations sociales, approche selon laquelle les individus sont au cœur du processus qu'ils vivent. Ils construisent leurs relations sociales. Cette théorie développée entre autres par Piaget voit les sujets comme les acteurs et non les victimes de leur situation sociale. Ce mémoire s'inspire aussi de la sociologie de l'action élaborée par Touraine (1965) dont la démarche vise à présenter la société comme le résultat, en constante évolution, de l'action sociale de groupes organisés, ainsi que des conflits et des relations entre les individus.

Dans le premier chapitre, nous présenterons notre objet d'étude et la problématique des jeunes issus de l'immigration. Le chapitre deux présentera la revue de littérature sur le racisme comme construit social. Le troisième chapitre décrira, de manière succincte, différents portraits de la notion de la jeunesse. Au quatrième chapitre, nous présenterons les aspects théoriques et décrirons les aspects méthodologiques de la présente étude. Dans le cinquième chapitre, nous donnerons une description détaillée des résultats des entrevues. Résultats dont nous ferons l'analyse au sixième chapitre et, au chapitre sept,

nous ferons un retour sur la littérature afin de voir en quoi celle-ci s'apparente ou non avec le vécu des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Nous concluons notre recherche avant de joindre à la fin, en annexe, le guide d'entrevue.

# Chapitre I

## Trajectoires sociales<sup>4</sup> et identité<sup>5</sup>

### Problématique

Ce mémoire de maîtrise vise à répondre à une question principale: Quelle est l'influence des expériences racistes sur le comportement des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal<sup>6</sup>? En répondant à cette question, nous tenterons en même temps à mettre en lumière les stratégies identitaires que ces jeunes mettent de l'avant pour faire face à de telles expériences? Nous formulons l'hypothèse que pour bien saisir la problématique des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal, il faut l'étudier dans un contexte plus large de la réalité des jeunes Noirs issus de l'immigration.

Il y a beaucoup d'études autant en France qu'au Québec sur les jeunes issus de l'immigration. Plusieurs de ces études portent sur les questions d'intégration de ces jeunes à la société d'accueil, de réussite scolaire et d'identité (Mc Andrew et al : 2008). D'autres décrivent ces jeunes comme des victimes d'une société «injuste» qui ne leur

---

<sup>4</sup> Inspiré de la définition du Dictionnaire de sociologie Robert (1999), la trajectoire sociale, c'est le parcours ou l'itinéraire d'un individu à travers différentes étapes de sa vie dont la famille, l'école et d'autres institutions sociales.

<sup>5</sup> Identité désigne les signes par lesquels un individu s'affiche de sorte qu'il est à la fois affirmation d'une ressemblance entre les membres du groupe identitaire et d'une différence avec les "autres". Voir bibliographie pour une référence complète.

<sup>6</sup> Dans le présent document, la forme masculine est utilisée sans discrimination dans le seul but d'alléger le texte.

offre pas une chance égale de réussite sociale, ou comme des victimes d'un mauvais destin dont leur chance de pouvoir s'y échapper paraît minime (Breviglieri et Debauge, 2000).

Dans un article sur la jeunesse et l'immigration, Breviglieri et Stavo-Debauge (2000) énumèrent plusieurs raisons qui, à leur avis, rendent difficile l'intégration des jeunes issus de l'immigration dans la société d'accueil. Parmi celles-ci figurent la fragilité de l'appartenance, la projection de stéréotypes en provenance des institutions et l'absence de reconnaissance de ces jeunes comme des sujets sociaux. Ces auteurs soutiennent que la rencontre de tous ces obstacles peut provoquer comme conséquence la crise d'identité chez ces jeunes.

Cependant en traitant de la notion des jeunes issus de l'immigration, on est amené à se poser certaines questions : les jeunes issus de l'immigration forment-ils un groupe homogène? Font-ils face aux mêmes réalités? Vivent-ils les mêmes expériences? Défendent-ils des intérêts communs? Ont-ils les mêmes attentes? Et, finalement, ont-ils les mêmes parcours sociaux? Autrement dit, peut-on saisir les particularités des jeunes montréalais issus de l'immigration haïtienne à partir de la catégorie plus large des jeunes issus de l'immigration ?

Pour Fanon, écrivain martiniquais qui vécut en France dans les années 1940-50, la réponse à ces questions rencontre un non catégorique. Selon lui, on ne peut saisir les particularités des jeunes Noirs issus de l'immigration à partir de la catégorie plus large des jeunes issus de l'immigration. Si on appliquait le point de vue de Fanon aujourd'hui

au Canada, il y aurait peu de similitudes entre les trajectoires sociales des jeunes montréalais issus de l'immigration française et d'autres jeunes montréalais d'origine africaine ou antillaise. La principale différence résiderait dans la couleur de la peau et le traitement social qui s'y rattache. Fanon explique que le problème principal auquel est confronté toute personne de couleur n'est pas relié à la question de l'immigration elle-même mais plutôt au préjugé créé envers le Noir; ce qu'il appelle la négro-phobie.

Dans *Peau noire masques blancs* (1952), il affirme que dans le monde blanc, l'homme de couleur rencontre des difficultés dans l'élaboration de son schéma corporel, mais aussi évolue dans un environnement où on lui refuse toute participation. Dans un chapitre portant sur l'expérience vécue du Noir, Fanon note le préjugé de couleur, qu'il définit comme une haine envers la race noire : «le mépris des peuples forts et riches pour ceux qu'ils considèrent comme inférieurs à eux-mêmes. Comme la couleur est le signe extérieur le mieux visible de la race, elle est devenue le critère sous l'angle duquel on juge les hommes sans tenir compte de leurs acquis sociaux» (p. 95).

Près d'un demi-siècle plus tard, Bouamama (2008) fait un constat en France qui s'apparente bien à celui de Fanon. Selon Bouamama, il existe en France à la fois un *stigmatisme xénophobe* sous une forme exacerbée pour les nouveaux arrivants et le *stigmatisme raciste*, qui cristallise des représentations beaucoup plus profondément enracinées, et qui par conséquent ne perd pas - ou très peu - de sa force avec le renouvellement des générations et leur enracinement. Cet auteur note que les mesures discriminatoires envers certains immigrants d'origine italienne, polonaise ou portugaise nouvellement

arrivés en France tendent à disparaître avec la deuxième génération. Ce qui n'est pas le cas, selon lui, des enfants d'immigrés maghrébins ou noirs-Africains qui, eux, seraient condamnés à l'appellation «d'immigrants de deuxième et troisième génération» et aux discriminations qui l'accompagnent. Comme Fanon, Bouamama croit qu'il y a un rejet spécifique, plus fort et plus durable à l'encontre des immigrants originaires des pays d'Afrique.

Dans un entretien portant sur son livre *La condition noire*, Pap Ndiaye<sup>7</sup> abonde dans le même sens. Il explique que la condition noire, plus qu'une expérience sociale, c'est surtout la souffrance provoquée par le racisme et les discriminations. Cet auteur précise que l'expérience sociale commune des personnes de condition noire ne suppose pas l'existence de « liens de solidarité » entre les personnes concernées. Il existe une grande diversité en termes de positions sociales, de trajectoires géographiques, socio-économiques, etc. et des rivalités, de la stigmatisation voire même de la xénophobie au sein de ces personnes. Mais un dénominateur commun lie les expériences sociales de ces personnes d'un océan à l'autre : c'est la condition universelle, l'expérience noire : on naît Noir, on est Noir. Ndiaye plaide pour l'allègement de «l'impôt de couleur» qui pèse sur les personnes de condition noire.

---

<sup>7</sup> Pap Ndiaye, *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, 2008).



La problématique des jeunes Noirs d'origine haïtienne à Montréal se vit dans un contexte d'immigration qu'il faut bien considérer. C'est la tâche à laquelle nous nous attèlerons dans les pages qui suivent.

### **Jeunes issus de l'immigration**

Les jeunes d'origine immigrée sont confrontés à deux systèmes de valeurs diamétralement opposés. D'un côté, il y a la culture d'origine véhiculée par les parents; de l'autre, les valeurs de la culture d'accueil au sein desquelles ces jeunes évoluent quotidiennement. Un bon équilibre entre ces deux systèmes est nécessaire pour faciliter une intégration réussie des jeunes au sein de la société. La cohésion de ces systèmes favorise le développement social de ces jeunes. À l'inverse, leur incohérence pourrait avoir pour effet de créer au moins de la confusion et au pire un dysfonctionnement social. Il revient d'emblée à l'institution scolaire et à l'entité familiale d'apprendre à ces jeunes à se définir, à se découvrir et à s'orienter dans la société d'accueil. Tout échec à un niveau ou à un autre peut affecter le processus de développement identitaire chez les jeunes.

### **Problèmes scolaires**

Le milieu scolaire joue un rôle de premier plan dans le processus de socialisation et la transmission des connaissances. L'école est l'endroit où un jeune est appelé à vivre de nombreuses expériences, lesquelles serviront d'éléments clés dans et son intégration. Dans le cas des jeunes d'origine immigrée, des études portant sur le rapport avec l'institution scolaire montrent que celle-ci éprouve des difficultés à remplir efficacement son mandat social d'intégration de toutes les couches sociales qui lui sont confiées, par

une éducation valable, offerte à tous. Concernant les jeunes d'origine immigrée, le rapport à l'école génère plus souvent qu'autrement des sentiments négatifs et des expériences malheureuses<sup>8</sup>. L'évaluation de Lapeyronnie de l'institution scolaire française, face aux jeunes issus de l'immigration, c'est qu'elle a une image négative, une mauvaise réputation, mais qu'au contraire elle suscite la méfiance, elle met à l'écart, elle est parfois raciste et elle humilie (p. 228) où les jeunes hommes surtout disent en subir le rejet à cause des humiliations, des préjugés et des barrières qu'ils y rencontrent (p. 233)

Il existe au Québec peu de données portant sur les résultats scolaires des jeunes issus de l'immigration, en comparaison à leurs camarades d'origine québécoise. De plus, les auteurs qui ont mené des études sur la question ne semblent pas relever de distinction marquée en termes de rendement et de performance. Dans son étude sur la construction des relations interethniques dans deux écoles montréalaises, Laperrière (1991<sup>9</sup>) parle de l'incidence du racisme perçu dans la construction de l'identité et les stratégies d'intégration des jeunes issus de l'immigration haïtienne. Elle souligne une tendance à l'isolement «ethnique» à travers la scolarisation et l'existence de frontières «ethniques» qui se créent entre les jeunes d'origine haïtienne et leurs camarades québécois. Cette étude a aussi montré que les jeunes d'origine haïtienne étaient sujets

---

<sup>8</sup> Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain : ségrégation, violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*, Robert Laffont, 2008, 625 pages.

<sup>9</sup> Anne LAPERRIERE et coll., "De l'indifférenciation à l'évitement" in F. Ouellet et M. Pagé (dir.), *Pluriethnicité, éducation et société*, IQRC, 1991.

aux stéréotypes, aux préjugés et aux perceptions négatives des jeunes étudiants québécois en milieu scolaire.

Une étude plus récente portant sur une population plus large (la communauté noire au Québec) tend à montrer des écarts plus grands entre les jeunes d'origine immigrée et les jeunes Québécois d'origine canadienne-Française. Décrivant le profil des élèves du secondaire de la communauté noire au Québec, Mc Andrew (et al: 2008)<sup>10</sup> montre que dans le secteur français, les élèves noirs présentent le profil socio-économique le moins favorable et particulièrement les créolophones et anglophones. Les conclusions de cette étude montrent que les élèves de la communauté noire au Québec sont fortement défavorisés, que 23.9% arrivent avec un retard scolaire au secondaire contre 17.7 des autres élèves issus de l'immigration et 6% de l'ensemble de la population. De ceux qui sont arrivés au secondaire sans retard, 34.2 % (50.2% de langue maternelle créole) des élèves noirs accusaient un retard en secondaire 3, contre 25.7% des autres élèves issues de l'immigration et 19.8% l'ensemble de la population (p. 33).

---

<sup>10</sup> McAndrew, Marie ; Ledent, Jacques ; Ait-Said, Rachid. *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire*, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine, 2008. Les données proviennent des cohortes 1994-1995-1996, entrées en secondaire 1. La base de données comprend 6 617 élèves qui fréquentent massivement (5 747, soit à 86,9 %) le secteur français.

Selon cette étude, l'écart est de plus de 20%, au secteur français, entre le pourcentage de jeunes de la communauté noire ayant obtenu un diplôme de secondaire par rapport à l'ensemble des étudiants au secondaire (37.1% vs 57.8% et 45.5% chez les élèves issus de l'immigration) après cinq ans de fréquentation du secondaire.

Les élèves des communautés noires seraient proportionnellement plus souvent diagnostiqués EHDAA (handicapé ou trouble d'apprentissage) que l'ensemble de la population étudiante (14,8 % contre 12,6 %). Alors que le fait d'être désigné EHDAA demeure le facteur le plus prédictif d'une absence de diplôme au secondaire. Ce qui porte l'auteure à affirmer que :

« Le profil type de l'élève à risque serait bien, à première vue, un garçon antillais, né hors-Québec, non francophone et ayant encore besoin de soutien linguistique, fréquentant une école de milieu défavorisé à Montréal qui aurait intégré le système scolaire en secondaire 1 avec du retard scolaire et aurait été désigné EHDAA » (p. 61).

Bien que l'on puisse critiquer le choix de la chercheuse de présenter la communauté noire comme une entité homogène; il serait intéressant de connaître l'attribution de ces résultats pour les différents groupes qui constituent la communauté noire de Québec. De plus, comme l'auteure le reconnaît elle-même, son étude ne permet pas de conclure sur les causes déterminantes en matière de réussite scolaire : « Il est donc essentiel de garder à l'esprit que notre étude, bien qu'elle établisse des liens de cause à effet entre des facteurs et un phénomène, est loin de confirmer une hypothèse déterministe en matière de réussite scolaire» (p. 73).

## **Problèmes de discrimination**

La notion de discrimination revient fréquemment dans les textes sur les jeunes d'origine immigrée que nous avons consultés. Wieviorka (1991), traitant de la ségrégation et de la discrimination, explique que ce sont deux formes élémentaires du racisme, mais l'une ne signifie pas l'autre. La seconde est un traitement différencié dans divers domaines de la vie sociale imposé à un individu ou un groupe qui l'infériorise, alors que la première est le racisme inscrit dans l'espace (p. 107).

Selon Wieviorka, la ségrégation, perçue aujourd'hui comme un phénomène négatif, n'a pas toujours eu une telle connotation. En termes ethniques, elle représentait jadis un regroupement presque spontané de nouveaux venus en fonction de leur communauté d'origine. On y voyait un processus naturel, souvent voulu par les membres de chaque communauté, parce que cela leur apportait protection : elle leur offrirait la sécurité et des ressources économiques et politiques; elle faciliterait même la mobilité des individus qui constituent ou reconstituent des communautés et inciterait à la participation :

«La ségrégation dite ethnique constitue un modèle qu'on peut appeler pluraliste, qui n'exclut pas tensions, voire violences intercommunautaires, mais qui accorde à chaque groupe, aussi longtemps qu'il reste défini en termes culturels, une participation comparable à celle des autres dans la vie politique et sociale» (p. 111).

La ségrégation prend une tournure différente, affirme cet auteur, lorsqu'elle devient une manifestation du racisme. La ségrégation raciale aboutit à la mise à distance

résidentielle, amène d'autres problèmes sociaux et économiques, crée la misère, le sous-prolétariat, l'exclusion et engendre la ségrégation totale. Celle-ci, relate cet auteur, est caractérisée par la pauvreté croissante, le logement dégradé, l'école médiocre, l'exclusion économique, le chômage endémique, la famille déstructurée. Selon lui, l'image classique de la ségrégation, aux États-Unis, entre autres, a été transformée. Le ghetto classique a été remplacé par 'l'hyper ghetto':

«Lieu d'exclusion économique, d'incapacité des habitants à mobiliser des ressources assurant une chance de mobilité dans la société américaine, c'est également la famille déstructurée, souvent monoparentale, lieu de la rareté de l'emploi...C'est une jungle où règnent la violence et la drogue...un lieu de formation et de reproduction d'un sous-prolétariat noir, urbain, *l'underclass*, rejeté et marginalisé par un système économique en quête d'individus de plus en plus éduqués et qualifiés» (p. 114).

La ligne de démarcation entre ségrégation et discrimination est étroite, mais, pour Wieviorka, elle existe bel et bien. La ségrégation peut être une conséquence du racisme et de la discrimination. Les lieux d'observation de la discrimination raciale sont nombreux : l'école, le logement, le marché de l'emploi, la police, la justice, la presse, et la liste est longue. Wieviorka observe que le racisme est aussi un phénomène institutionnel et s'exprime selon deux logiques : il peut être individuel, explicite et ouvert ou il peut être non déclaré, institutionnalisé, non explicité et ancré dans le fonctionnement des organisations. Le racisme institutionnel est un système structuré où prédomine une hiérarchie sociale, un système généralisé de discrimination avec deux pôles déterminants : 1- le logement dont la localisation commande celle de l'école et les possibilités qu'offre le marché du travail; 2- l'école qui joue un rôle déterminant sur le

devenir social de l'individu, car une sous éducation engendre plus tard le chômage, le bas salaire, la pauvreté, le logement dégradé.

Wieviorka affirme que le racisme ne réside pas chez les individus mais plutôt dans les différentes institutions sociales. Le racisme, explique-t-il, fonctionne à quatre niveaux : structurel, procédural, systémique et idéologique. Il fait sienne une définition du racisme et de la discrimination proposée par Friedman :

«Le racisme peut être ouvert ou non, conscient ou inconscient, intentionnel ou non intentionnel, de l'ordre de l'attitude ou celui du comportement. Il peut résulter de la malice ou des meilleures intentions; il peut être fondé sur l'appréhension directe de la race d'une personne ou d'un groupe ou sur des critères qui n'ont qu'un lien marginal avec la race : il peut être le résultat, simplement, de l'apathie, de l'ignorance, de l'inertie» (p. 122).

Cet auteur ajoute que la discrimination est essentiellement un phénomène institutionnel, mais que le système ne peut être seul responsable, puisqu'il est dirigé par des acteurs sociaux. Selon lui, la discrimination est un ensemble de pratiques qui ont acquis une certaine autonomie, une dynamique propre, modelée par des effets et des intérêts contradictoires nés de l'histoire et du travail de la société sur elle-même. Le racisme s'inscrit dans plusieurs domaines de la vie sociale. Il est associé à des avantages collectifs, à des préjugés. C'est un instrument de perversion des rapports sociaux qui en même temps échappe à la conscience des acteurs. Ceux-ci sont cependant toujours présents, puisque le système ne peut fonctionner tout seul.

## **Débat sur les accommodements raisonnables**

Au Québec, le débat sur la diversité, en 2006-2007, a mis au jour certaines velléités au sujet de l'immigration. La couverture médiatique centrée généralement sur certains groupes particuliers faisant l'objet de stéréotypes et de préjugés a eu pour effet de contribuer à valider l'image des immigrants et des membres des minorités comme un «Autre» radicalement différent et extérieur au «Nous» québécois.<sup>11</sup>

«Le simple fait de porter un prénom ou nom de famille de consonances étrangères, de parler le français avec un accent, d'avoir un trait physique ethnique, de s'habiller de manière différente ou de pratiquer une religion écarte l'individu de ce qui est perçu comme allant de soi dans la société.»

Selon Armony, trois mythes sont à l'origine de ce débordement. Le premier consiste en une vision alarmiste selon laquelle le Québec serait trop ouvert à la diversité culturelle, au risque de perdre son identité. Le deuxième mythe suppose que le Québec requerrait trop d'immigrants différents sur le plan des valeurs et qu'il faudrait éviter de négocier avec eux et le troisième mythe suggère qu'il appartiendrait aux immigrants et aux membres des minorités de s'accommoder à la société québécoise et non l'inverse.<sup>12</sup>  
(p.83)

---

<sup>11</sup> Victor Armony, Les rapports majorité/minorités au Québec : question culturelle ou enjeu de pouvoir, in La diversité culturelle québécoise en débat, Bouchard, Taylor et les autres, sous la direction de Bernard Gagnon, pp. 77-92, 2010.

<sup>12</sup> Idem.



Armony croit que cette perception auto complaisante des Québécois francophones est fautive et explique en partie le fait que des personnes issues de l'immigration, malgré leur contribution à la société québécoise, beaucoup rencontrent des obstacles systémiques à leur intégration politique, économique et culturelle à la société québécoise. Il affirme que l'État, en tant qu'agent de l'intérêt collectif et garant de la justice sociale, doit s'assurer que ces barrières soient levées (p. 80).

Selon cet auteur, il n'existe pourtant aucune évidence sociologique que les immigrants, dans leur majorité, rejettent les valeurs québécoises. Citant en exemple un sondage publié en janvier 2007, qui montrait que 78% des membres de minorités ethnoculturelles du Québec estimaient que les «Québécois sont accueillants envers les immigrants<sup>13</sup>.» (p. 84), Armony explique qu'il n'existe pas de preuve probante qu'il existe au Québec un choc de valeurs entre les Québécois d'origine et ceux d'origine immigrée. De même, soutient-il, le taux de criminalité, indice souvent utilisé pour estimer le degré de cohésion sociale, est à son plus bas niveau depuis 15 ans, période de référence durant laquelle le Québec a accueilli environ un demi-million d'immigrants installés en grande partie dans la grande région de Montréal. «La cohésion sociale n'a pas été affectée, mais renforcée grâce ou en dépit de l'afflux des immigrants.<sup>14</sup>»

---

<sup>13</sup> «La grande enquête sur la tolérance au Québec, sondage Léger Marketing, 10 janvier 2007.»

<sup>14</sup> «Greater Montreal 'vital signs', the Foundation of Greater Montreal, 2 Octobre 2007.»

## **La question de l'identité**

Plusieurs théories sur l'identité établissent un lien entre racisme et identité : le premier influencerait et affecterait le second. Dans une étude menée à Londres en Angleterre sur l'influence du racisme sur l'identité des jeunes issus de l'immigration, Back (1996) suggère que le rejet social des jeunes d'origine immigrée tend à créer chez eux un besoin de se définir pour marquer leur identité ethnique. Celle-ci se construit dans la création des *frontières* entre les individus. L'identité, en regard d'une approche constructiviste, se crée et recrée selon les intérêts individuels et des groupes.

Selon Back, l'identité des jeunes d'origine immigrée est une ressource utilisée dans les circonstances précises et particulières pour défendre des intérêts. Il y a, croit-il, plusieurs facteurs dont il faut tenir compte dans le processus de construction des frontières ethniques, dont la formation d'un groupe ethnique, les attributions informelles et les politiques officielles visant des groupes ethniques. Ces facteurs représentent des moyens par lesquels les identités ethniques sont choisies, soutenues ou abandonnées dans les sociétés.

Ainsi, la construction sociale de l'identité chez les jeunes issus de l'immigration répond à un besoin spécifique : elle vise à combattre les discriminations sociales, à construire et à solidifier les liens de solidarité entre les membres du même groupe social d'appartenance. Back y voit une stratégie pour gagner des avantages sociaux personnels et collectifs. Certains jeunes d'origine étrangère, dans des conditions différentes, s'approprient les vertus de leur pays d'origine ainsi que celles de leur terre d'accueil, selon les besoins.

Ainsi, selon cet auteur, la construction culturelle de l'identité sert de méthode de revitalisation des frontières ethniques et définit le sens de l'identité au sein des populations ethniques.

Au Québec, Potvin (2008)<sup>15</sup> abonde dans le même sens. Dans son article sur l'expérience de la deuxième génération haïtienne au Québec, elle observe que le racisme agit fortement sur la construction identitaire. Le racisme est amplifié par son effet sur le groupe et à l'intérieur de celui-ci, dont les membres s'attendent davantage d'égalité par leur fort sentiment d'appartenance à la société en tant que deuxième génération.

«Le rôle du racisme s'avère central dans les processus de construction identitaire, de participation sociale et d'appartenance des jeunes de deuxième génération des minorités visible. Il serait plus juste de parler d'un niveau racisme différentialiste, qui serait exacerbé à l'égard de cette deuxième génération située symboliquement, culturellement et matériellement et à la fois dedans et dehors. Leur expérience sociale se construit « par et autour du racisme » et de déterminismes sociaux, qui en résultent d'un parcours d'immigration qu'ils n'ont pas effectué et qui interfère sur leur participation égalitaire et la construction de leur individualité » (p .110).

La particularité des jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec est qu'elle navigue entre trois pôles identitaires qui offrent chacun une représentation ambivalente de leur appartenance et qui sont en tension les unes avec les autres. Dans le pôle haïtien, l'attachement de cette deuxième génération est affectif et symbolique. La communauté n'offre pas les ressources nécessaires pour répondre aux besoins spécifiques de cette

---

<sup>15</sup> Potvin M. (2008), *L'expérience de la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec*, dans Diversité canadienne, printemps, vol. 6, no 2. 2008, p.109- 113.

deuxième génération. Elle n'a pas évolué avec eux et elle est marquée par sa faiblesse de son pouvoir politique et économique et de ses structures associatives. Dans le pôle québécois, cette deuxième génération est intégrée culturellement mais pas socialement. Bien que culturellement elle ne se distingue pas des autres québécois (scolarité, aspiration, participation à la culture de masse) et qu'elle adhère à plusieurs valeurs de la culture québécoise (institutions démocratiques, langue française, les valeurs et droits associés à la citoyenneté), elle est rejetée et cristallisée au bas de la société par sa différence et de son association aux préjugés (imaginaires collectifs) infériorisant de l'immigrant. Les individus de cette génération se retrouvent alors en conflit entre participer à la société selon les normes sociales (qui est en quelque vue comme une hypocrisie) et la recherche de stratégie pour construire une solidarité pour contrer l'exclusion. Dans le pôle « Black », qui est purement une dimension symbolique que pratique, agit comme un support d'une action libératrice et solidaire. Elle offre une identité symbolique de leur spécificité que leur permet de se démarquer de l'identité québécoise et haïtienne en Amérique du Nord (p.112).

### **Le cas des jeunes issus de l'immigration en Belgique**

Ce constat semble également être partagé par Lorenzo Munar Suard et al. (2000) dans un article qui propose une mise en perspective des faits saillants d'une recherche portant sur les jeunes d'origine étrangère. Le but de la recherche était de dégager les facteurs clés qui favorisent une insertion professionnelle et sociale réussie et un nouveau regard, autre que celui de l'échec. Les auteurs arrivent à deux constats. Premièrement, l'intégration sociale et culturelle de ces jeunes est étroitement liée à l'intégration professionnelle. Une

bonne connaissance voire une maîtrise des codes, des valeurs et des normes de la société, du modèle culturel dominant, est une condition nécessaire à une intégration professionnelle. Cette intégration culturelle suppose un éloignement, une certaine rupture à la culture d'origine. Deuxièmement, les auteurs observent une différence au sein de la catégorie de jeunes issus de l'immigration. Les jeunes d'origine étrangère faisant partie de la Communauté européenne ont des trajectoires semblables à ceux des jeunes de la société d'accueil. Les autres jeunes d'origine marocaine ou turque ont un parcours différencié, marqué par les préjugés, la discrimination. Pour réussir professionnellement, ces auteurs soutiennent que ces jeunes doivent pouvoir détourner ces préjugés et jongler avec leur double appartenance (p. 290).

Ces résultats conduisent les auteurs vers trois axes de réflexion, qui sont : l'ethnisation des rapports sociaux; les stratégies « d'approvisionnement » et leurs implications et la fonction éducative et formative du travail et ses conséquences. Dans le cas de l'ethnisation des rapports sociaux, les auteurs constatent qu'il existe deux figures de l'étranger. La figure normale réfère à l'étranger socialement reconnu, légitimé et faiblement différencié, alors qu'une autre figure présente un « étrange étranger » qui est perdu dans l'altérité sociale et non légitimé. Un autre axe de réflexion concerne les stratégies d'approvisionnement : certains jeunes d'origine étrangère adoptent des démarches destinées à détourner les attributs négatifs (préjugés, stéréotypes, typification, etc.) qui leur sont associés. Cela implique, pour eux, de prendre des distances par rapport aux rôles et aux attitudes qui caractérisent leur groupe d'origine. Cela implique également des efforts de leur part pour montrer qu'ils veulent s'intégrer à la culture du

groupe dominant. Ces efforts incluent le travail sur leur apparence, la dissimulation de l'origine ethnique, la maîtrise de la langue, tout pour éviter qu'un employeur perçoive leur typicalité. « Se distinguer, c'est en effet emprunter des chemins atypiques par rapport aux parcours de ses semblables. C'est donc d'une certaine manière encourir une autre forme d'exclusion et de rejet : celle d'une communauté immigrée leur déniait l'appartenance au pays d'origine, celles des pairs ne les reconnaissant pas comme étant des leurs. Le caractère de cette double appartenance produit en quelque sorte un doublement de l'altérité. On pourrait dire que ces jeunes jouent un rôle d'agent double. » (p. 293)

L'insertion professionnelle représente pour ces jeunes un facteur d'identification de premier plan. Le travail leur apporte un sentiment de liberté. Travailler leur permet de développer des contacts, de faire des rencontres, de confronter leurs idées et d'acquérir une autre conscience de soi qui leur permet d'affronter différemment la vie et de dépasser les préjugés sociaux. Pour ces auteurs, ces différents parcours mettent en valeur l'importance de l'intégration professionnelle sur l'insertion sociale des jeunes d'origine étrangère : « elle leur donne les moyens de décoder efficacement les règles du jeu de la réalité sociale, d'opérationnaliser leur double appartenance à l'égard des rôles qui leur sont assignés » (p.296)

Dans une étude plus récente sur le même sujet, Verhoeven (2005) explique que l'immigration est un observatoire des transformations des processus identitaires contemporains, là où les défis identitaires se posent à toutes les générations d'immigrants. Ses travaux comparatifs en Belgique et Angleterre sur le processus de socialisation et de

construction identitaire des jeunes de 16-18 ans issus de l'immigration proposent des conclusions plus complexes que celles proposées par les modèles classiques. En effet, les travaux de la sociologie de l'éducation sur les processus de socialisation des jeunes immigrés se résument en deux grands modèles : le modèle de l'assimilation culturelle (adaptation, réussite scolaire, accommodation) et celui du parcours scolaire difficile (non socialisation, anti-scolaire, échec scolaire, conflit culturel, ethnicisation, maintien ou renforcement des particularismes d'origine, résistance).

Le modèle classique a comme limites de présenter certains jeunes en position de faiblesse ou dominés face à d'autres jeunes dominants ou plus forts. Ainsi, les élèves en position scolaire forte adoptent généralement une posture identitaire assimilationniste (revendiquent une appartenance forte, exclusive au pays d'accueil, une reconnaissance de l'individu comme citoyen d'un espace public, revendique un traitement égalitaire, universaliste, se définissent comme particulièrement intégrés.) Alors que ceux en position scolaire dominée embrassent, eux, le modèle identitaire essentialiste, qui considère la culture d'origine comme un héritage exclusif, une marque indélébile. Ces jeunes se réclament souvent de l'identité de leur pays d'origine, de leur différence culturelle, de leur attachement et leur appartenance à la culture d'origine. Ils utilisent l'héritage culturel comme une protection pour affronter la discrimination raciale. Ces élèves revendiquent le droit à l'expression de leur appartenance culturelle dans le milieu scolaire.

Verhoeven reproche à ce modèle dichotomique son manque de rigueur, parce qu'il a sa conception fixe et totalisante qui ne tient pas compte de la complexité des modèles identitaires. Pour elle, tous les élèves ne souscrivent pas à ce modèle. Elle affirme, par exemple, que la position scolaire forte n'est pas incompatible avec la posture identitaire essentialiste parce que, selon elle, des jeunes performants, fiers de faire partie d'écoles sélectives, revendiquent tout autant le modèle de la reconnaissance de leur appartenance culturelle sur la scène scolaire. De même, observe-t-elle, certains jeunes ayant suivi la filière qualifiée de 'faible', adoptent la posture identitaire assimilationniste.

Verhoeven reproche également au modèle dichotomique d'ignorer que les modèles identitaires ne se limitent pas à l'essentialisme et à l'assimilationnisme. Elle affirme que certains jeunes adoptent une image de soi plurielle, «métisse» combinant différents héritages culturels. Citant Singly (2003), elle rappelle que certains jeunes procèdent à un tri dans leurs héritages pour incorporer les valeurs qui leur ressemblent. D'autres utilisent des facettes identitaires selon les sphères de vie et adoptent des modèles identitaires en fonction des contextes où ils se trouvent. Ils adoptent des codes différents selon les sphères et les ressources dont ils disposent. Ces jeunes mobilisent sur la scène scolaire une diversité de répertoires identitaires, qu'ils activent selon les contextes où ils évoluent. Elle croit que ces répertoires représentent des réponses stratégiques et critiques des jeunes aux attentes normatives des contextes scolaires fréquentés.

Pour Verhoeven, le modèle assimilationniste est ou peut être une attitude stratégique d'accommodation associée à un évitement des signes visibles de l'ethnicité. De même le



modèle essentialiste peut être vu dans une perspective constructiviste et critique, comme une stratégie identitaire pertinente dans ces contextes qui consiste à mobiliser des référents culturels servant de support identitaire. Elle dit retrouver chez certains jeunes la capacité discursive d'échapper à tout enfermement dans une posture déterminée et interprète cette attitude comme une autre forme de demande de reconnaissance de la part de ces jeunes : celle d'être reconnus comme sujets.

## Chapitre II

### «Races» et racismes

#### Le racisme biologique

C'est le racisme vu comme un phénomène de société, inséparable de l'histoire de la société occidentale qui nous préoccupe dans le cadre de ce mémoire. Mais pour comprendre de quoi on parle quand on parle de racisme, il apparaît important de situer notre objet dans le temps.

La doctrine racialiste<sup>16</sup> dans sa formulation classique se présente sous forme de propositions élaborées entre autre par Bouffon, Renan et Gobineau, dont la période dominante s'étend du milieu du 18<sup>e</sup> siècle au milieu du 20<sup>e</sup> siècle. Ces énoncés peuvent être regroupés en cinq grands discours, pour emprunter la typologie établie par Todorov (1989).

La doctrine racialiste suggère que l'espèce humaine est composée de plusieurs races différentes les unes des autres, dont on peut établir les oppositions suivant des critères anatomiques et morphologiques comme la couleur de la peau, la forme et la capacité du crâne et des critères génétiques, qui mettent l'accent sur les différences entre les populations selon leur groupe sanguin. Selon Todorov, cette doctrine propose aussi la

---

<sup>16</sup> Todorov distingue deux domaines du racisme : il y a le racisme qui désigne le comportement et se manifeste dans la haine et le mépris à l'égard de personnes ayant des caractéristiques physiques bien définies et le racisme idéologique réservé aux doctrines des races humaines. Selon lui, le racisme s'appuyant sur le racialisme produit des résultats catastrophiques. P. 134.

variation culturelle déterminée par la race. À chaque race correspond une variation culturelle tranchée. C'est le principe de cause à effet, de solidarité entre caractéristiques physiques et caractéristiques morales, ces dernières étant transmises par l'éducation.

Le troisième argument énoncé par la théorie raciste, selon Todorov, met en valeur le déterminisme ethnique, l'action du groupe sur l'individu. Le comportement de l'individu, sa façon de penser et d'agir est déterminée par son appartenance raciale.

Le déterminisme racial joue aussi sur la hiérarchie des valeurs. Les races ne seraient pas seulement différentes, elles seraient supérieures ou inférieures les unes par rapport aux autres. En haut de cette hiérarchie se trouveraient les Blancs et, au tout dernier échelon, les Noirs. Les premiers seraient civilisés et identifiés à la race supérieure, ainsi que l'aurait voulu le destin. Ils seraient en plus dotés d'une mission salvatrice : celle de répandre la civilisation aux peuples barbares, sauvages, inférieurs et condamnés à la subordination.

Au nom de la science, toutes ces propositions ont été présentées comme des vérités. Et de ces vérités découlerait un idéal politique : l'existence des races inférieures est dangereuse pour la sauvegarde de l'humanité. La solution proposée pour enrayer ce mal, pour éviter la disparition des espèces humaines serait ou bien la réduction calculée du nombre d'individus de la race inférieure ou bien l'élimination totale de celle-ci (Todorov : 137).

### **Interprétation biologique**

Parallèlement à ces théories, se sont développées trois grandes interprétations du racisme : une interprétation biologique, une interprétation sociologique et une interprétation psychologique (Delacampagne, 1976).

Certains biologistes, dont Konrad Lorenz et ses disciples, expliquent le racisme par l'agressivité et la peur. L'agressivité serait inscrite dans le programme génétique de l'être humain (Delacampagne, 1976). Ceux qui souscrivent à la théorie du racisme biologique soutiennent que l'homme a en lui cette tendance innée qui le pousse vers la haine et le refus de l'autre, à cause de ses traits physiques (nature) et de ses valeurs (culture) différents. Il n'y a donc rien à faire : l'agression raciste est un phénomène social normal. L'homme, comme tout animal, est, par nature, agressif et a peur de son semblable. Méfiant, il est porté à détruire pour défendre son «territoire» qu'il juge menacé par l'Autre. Delacampagne dira que pour se développer le racisme a eu besoin du support de la nature.

### **Interprétation socio-économique**

Pour Delacampagne, l'interprétation biologique est insuffisante et réductrice. Selon lui, on ne peut pas interpréter le racisme en niant l'influence de l'environnement social dans lequel on a grandi. Le racisme, selon une approche sociologique, est présenté comme une idéologie des classes dominantes. Selon les tenants de l'interprétation sociologique, nous explique Delacampagne, le racisme n'existe pas, à tout le moins il ne sert qu'à justifier l'exploitation des travailleurs opprimés par des potentats capitalistes et à masquer la réalité de la lutte des classes. Il permettrait aux capitalistes de dissimuler

l'aspect injuste de leur système. Le fondement de la violence raciale ne se trouverait donc pas dans le code génétique, contrairement à l'interprétation biologique. Il faudrait le chercher dans les mécanismes socio-économiques. «La division la plus importante à l'intérieur d'une société est la division entre exploiters et exploités, et cette division implique nécessairement un antagonisme» (Delacampagne, 1976 : 112) Selon cet auteur, l'approche sociologique n'explique pas tout sur le racisme. Car on ne peut pas expliquer l'esclavage des Noirs ni le racisme antijuif par l'idéologie raciste. Selon lui, la lutte des races a servi de dérivatif à la lutte des classes. Elle constitue un substitut très efficace (p.113) Comme l'interprétation biologique, l'interprétation socio-économique nie l'influence de la culture sur le développement du racisme.

### **Interprétation psychologique**

Certains psychologues, dont Ashley Montagu (1974), affirment que ce sont les frustrés, des personnes réprimées, autoritaires qui ont élaboré l'idéologie raciste. Le raciste, selon une interprétation psychologique, est considéré comme un névrosé, un révolté, un déséquilibré mental, un individu qui, dès son sevrage, sa séparation de sa mère, vit avec de la frustration et cherche constamment, en grandissant, quelqu'un sur qui se décharger. Il trouverait dans l'étranger sa victime émissaire et lui prêterait sa propre agressivité. Approche insuffisante, affirme Delacampagne, qui explique comment on devient raciste, mais qui nie les facteurs socio-économiques et culturels du racisme.

Pour Delacampagne, le racisme en tant que phénomène social est modelé par des normes culturelles. Il est possible de retracer l'histoire du racisme et la civilisation qui lui a

donné naissance. Selon lui, le racisme est un fruit du siècle des Lumières. Des changements culturels de cette époque ont créé l'idéologie raciste :

«Le racisme retraduit les différences culturelles en termes de différences naturelles. Mais cette opposition nature/culture qui constitue la pierre de touche du racisme n'est, dans la société occidentale, qu'une invention : elle date, au plus tôt, du 16<sup>e</sup> siècle. Et elle est demeurée inconnue des autres sociétés jusqu' 'à ce que l'occident finisse par «l'exporter» dans le reste du monde. » (p.122)

Selon Delacampagne, avec l'Europe occidentale disparaît l'esprit religieux des choses et naît, de façon tranchée, la séparation de la nature et de la culture et une uniformisation des différences au sein et entre les groupes. Pour se retrouver, des individus vont retourner à la nature pour trouver un objet de distinction. La nature fera l'objet d'une discipline naissante : la biologie. Celle-ci offrira à l'individu les éléments d'identification et de différenciation à un groupe. Elle servira de fondement à l'idéologie raciste. Et l'État moderne, en se développant, va créer l'idéologie de domination et de puissance, support essentiel au racisme.

### **Le racisme culturaliste**

Au cours de la deuxième moitié du 20<sup>e</sup> siècle, l'approche naturaliste du racisme s'est peu à peu éclipsée à la faveur de la revitalisation de l'approche culturaliste. Selon le paradigme culturaliste, tout découle de la culture. Celle-ci devient l'élément principal dont il faut tenir compte pour expliquer les phénomènes sociaux. Les tenants de cette approche, dont Park de l'École de Chicago, font le pari que le racisme et les problèmes de discrimination disparaîtront si les groupes minoritaires (immigrants, ruraux, etc.) peuvent

s'approprier de l'héritage culturel du groupe majoritaire par l'adoption de sa langue, ses manières de vivre et son histoire. Ainsi, selon cette approche, si des groupes sont victimes de racisme, de discrimination et d'exclusion, c'est qu'ils n'ont pas été adaptés à la culture dominante.

Ainsi, les premières théories des races portaient sur les différences biologiques et désignaient un groupe humain uni par une hérédité biologique transmise de génération en génération (Guillaumin : 1972). Le racisme biologique, qui fixait les positions hiérarchiques de chaque «race» et en déterminait les caractéristiques particulières, cède la place au racisme culturel.

Delacampagne croit que les horreurs causées par le génocide nazi ont provoqué une prise de conscience du phénomène racial et éveillé un esprit de culpabilité particulièrement en Europe. Il croit aussi que le climat socio-politique des années 1960-1970, la disparition des empires coloniaux et le culte des droits et de l'égalité pour tous ont fait naître une volonté de changement et une forme de mise au rancart du racisme.

Pourtant, selon Taguieff (1991), rien ne permet de parler d'une réduction des pratiques racistes. Selon cet auteur, ce à quoi nous avons assisté au début des années 1980, est un déplacement non pas de l'objet mais du moyen mis en œuvre pour arriver aux mêmes fins, à une volonté de redéfinir le racisme. On a vu à tout le moins émerger un nouveau discours sur le racisme : le racisme culturel, différentialiste, lequel discrédite et envoie à l'oubli les théories somato-biologiques, perspective dominante jusqu'alors (Taguieff :

1991) Avec cette nouvelle forme de racisme, constate Wieviorka (1991), ce n'est plus le besoin incontrôlé d'une race d'imposer sa domination sur toutes les autres à cause de leur infériorité raciale qui prévaut, mais la nécessité de marquer sa différence par rapport aux autres cultures pour distancer, exclure ou détruire les peuples qui appartiennent aux cultures différentes. Le relativisme culturel refuse le déterminisme biologique et la hiérarchie des races seulement pour faire l'éloge de la différence et de la complémentarité des cultures humaines pour l'enrichissement des peuples.

On assiste alors à la transposition du plan physique au plan culturel. Ainsi, Todorov affirme que ce changement de discours n'aura été qu'un inversement de perspective : le déterminisme culturel vient tout simplement remplacer le déterminisme physique, le *racialisme* moderne remplace le *racialisisme* classique. (1989 : 217) Le jugement qui, jadis, portait sur la couleur de la peau, la forme du nez, se porte maintenant sur la culture et les mœurs.

Balibar (1988), un des auteurs à avoir théorisé ce nouveau racisme, abonde dans le même sens. Il définit le racisme culturaliste comme étant «sans races. » C'est, dit-il, un racisme qui ne se fonde plus sur la couleur de la peau; une exclusion qui ne se porte plus sur la couleur des yeux, sur la mesure des crânes, la forme du nez ou de la mâchoire, mais qui porte plutôt sur les différences culturelles. C'est un racisme différentialiste, culturaliste où, affirme-t-il, le groupe dominant, voulant garder la «pureté» de sa culture, considère toutes les autres cultures comme menaçantes et dangereuses. Pour cet auteur, remplacer le racisme biologique par le racisme culturel n'est que du pareil au même : on



arrête de «raciser» par les traits physiques pour le faire par la religion, la langue, les mœurs, les coutumes et les valeurs.

Pour Memmi (1994), ce n'est pas la différence en elle-même qui pose problème mais l'utilisation qu'on en fait. Car, pour ce dernier, les individus de tous les temps ont toujours développé un «ethnocentrisme» envers l'Autre, cette attitude qui pousse un individu à se croire meilleur qu'un autre et à éprouver un sentiment de méfiance, voire de «l'hétéro phobie» envers l'autre. Il semble pour Memmi une évidence que les individus aiment insister sur les traits, les comportements, les valeurs qui les différencient des autres; ils se plaisent même à les mettre en évidence dans le but de valoriser ces différences à leur propre avantage. Être, dit-il, c'est être différent. Mais ce qu'il critique, c'est l'utilisation de la différence biologique, de la dimension imaginaire que le raciste accole à la différence; c'est la généralisation poussée que la doctrine raciste fait de cette différence pour prôner la supériorité d'un groupe sur un autre. Cette différence qui provoque la haine de l'Autre, son rabaissement et qui entraîne son rejet à cause de son physique, de ses coutumes et ses valeurs. (p. 55-67)

### **Le racisme, une idéologie**

Bien avant de critiquer ce nouveau racisme, Memmi avait déjà tenté de démonter les fondements des premières théories racistes. Dans un essai sur le racisme publié en 1982, il démentit point par point les principaux énoncés de la doctrine raciste et déclare l'illégitimité des conclusions auxquelles elle était parvenue. Après avoir décrit le non fondé de la réalité des races, parce que, selon lui, il n'existe qu'une seule race : la race

humaine, il s'attache à relever la faiblesse des transitions qui ont suivi. La pureté de la race n'est pour lui qu'une «métaphore, un vœu ou un fantasme.» Aucun groupe humain, défend Memmi, ne peut se vanter de vivre ou d'avoir déjà vécu sans étrangers, car «...la nature biologique de l'homme s'est constituée, et continue à se constituer, dans de continuels métissages» (p.28). Par rapport à la variation, il nous dit qu'il «est impossible de faire coïncider un groupe social avec une figure biologique.» D'ailleurs, ajoute-t-il, «l'histoire et la sociologie démentent toute biologie simplificatrice» (p.26). Quant aux gratifications que pourrait procurer la supériorité naturelle, Memmi n'y voit qu'illusion, prétention et volonté de domination d'un groupe sur un autre. Sa conclusion en rapport aux théories racistes se résume à ceci :

«Le discours du raciste n'est pas assuré sur ses bases, ni cohérent dans son développement, ni justifié dans ses conclusions. (...) Le racisme apparaît en somme comme un biologisme outrancier et un élitisme intéressé : or le premier est scientifiquement peu sérieux et le second ne relève pas de la science.» (p.34)

Avant Memmi, Guillaumin (1972) avait déjà cherché à interpréter les théories racistes et le fixisme déterministe qui sert de fondement à cette doctrine. Selon Guillaumin, le discours raciste consiste en la «dénégation» de la réalité. Cette dénégalion se construit sur le postulat selon lequel il existe une barrière infranchissable entre les groupes humains; barrière invisible, mais que le discours raciste impose à partir d'une position fantasmagique. Selon cette auteure, la doctrine raciste naturalise l'Autre pour marquer son infériorité et postule une différence irréductible. Elle critique l'idée de groupe naturel, qui fait des groupes humains des unités closes, endo-déterminées, hétérogènes les unes des autres. Elle dira des théories racistes qu'elles sont une invention des hommes,

une formation imaginaire. Le sophisme raciste, précise-t-elle, prend l'être pour le faire et considère la généralité de l'appartenance raciale pour la singularité de la personne.

En ce sens, elle partagerait cette critique de Delacampagne, (1976): «Le racisme est une attitude qui se «fabrique» un contenu, en inventant des différences raciales, évidemment imaginaires, auxquelles sont ensuite rapportées toutes les autres différences réelles ou imaginaires...» (p.30)

### **Le racisme, un phénomène social**

Cependant, selon Michel Wieviorka, affirmer l'inexistence des races au profit de la réalité de la race humaine, dire du discours raciste qu'il est incohérent, non justifié et qu'il relève d'une idéologie mystificatrice ne fait pas disparaître les pratiques racistes : les conséquences du racisme continuent d'exister. Le racisme, dit-il, est quelque chose qui se vit, quelque chose dont on fait l'expérience quotidiennement. Ainsi, au-delà du discours, il y a les faits concrets, les pratiques racistes et *racisantes* manifestées sous plusieurs formes. C'est donc dire, à son avis, que le racisme est une épreuve sociale qui commence non pas avec la différence entre individus, mais avec l'interprétation que ces derniers font de celle-ci : on exclut, on discrimine et on tue au nom du racisme.

Et il ajoute que peu importe le visage emprunté par le racisme : des attaques verbales, de l'évitement, de la discrimination à l'extermination, ses conséquences sociales sont d'une grande évidence. Wieviorka développe plus en détail ces formes différentes du racisme. Il distingue l'infra racisme comme le niveau le plus bas du racisme, marqué surtout par la

xénophobie et par la présence très faible de violence raciale, de discrimination politique et de préjugés raciaux. Le racisme éclaté, qu'il définit comme un niveau marqué par la présence de stratification, de rapports de domination, par des manifestations de violence et de discrimination. À ce point, cette forme de racisme est désorganisée et exempte de structure solide. Au troisième niveau, quand le racisme atteint un large secteur de la population, il devient, affirme-t-il, idéologiquement structuré, institutionnalisé. À cette étape, on voit la discrimination politique se manifester, les préjugés s'alimenter de violences raciales plus ou moins répétitives. À son niveau le plus élevé, le racisme, poursuit Wiewiorka, devient total et incarné par l'État. Les attaques contre les groupes racisés sont avouées et le développement des programmes sociaux visant l'exclusion et la ségrégation officialisés. Cette étape, conclut-il, peut aboutir au génocide.

### **La colonisation, une logique du racisme**

Fanon voit dans la colonisation le terrain privilégié pour étudier les pratiques racistes. Pour cet auteur, il n'y a aucune différence entre le racisme colonial et toute autre forme de racisme. Dans ses études, Fanon s'en prend non seulement à l'idéologie raciste qui tend à inférioriser l'Autre, à lui enlever toute forme d'humanité et l'animaliser. Il s'en prend également à la tendance des oppresseurs d'inculquer aux opprimés le sentiment d'infériorité, de culpabilité originelle et à leur faire croire qu'ils sont ce que les dominants ont fait d'eux.

Le colonisateur, explique-t-il, en plus d'opprimer les colonisés, développe des mécanismes psychosociaux qui visent à masquer l'oppression qu'il fait subir. L'opprimé,

soutient-il dans *Peau noire, masques blancs*, a besoin de comprendre que : «S'il y a complexe d'infériorité, c'est à la suite d'un double processus : économique d'abord, par infériorité ou, mieux, par épidémisation de cette infériorité, ensuite. » (1952 : 28) Fanon est motivé à aider les opprimés à se débarrasser du poids racial qui pèse sur eux et à lutter contre l'aliénation. Pour lui, une personne «racisée» est ce qu'un système raciste fait de lui. C'est donc le raciste qui crée l'infériorité.

Dans son livre intitulé *les Damnés de la terre*, Fanon consacre le dernier chapitre à démystifier les effets néfastes de la colonisation sur la conscience des colonisés. Dans la situation coloniale, dit-il, le colonisé est enfermé dans une structure psychosociologique : c'est un éternel primitif, l'équivalent d'un raté dont le diencéphale domine là où le cortex devrait dominer, c'est un être caractérisé par des limitations biologiques : «l'Africain, selon les psychiatres algériens formés en France, utilise très peu de lobes frontaux» (Fanon, 1961 : 359). C'est tantôt une chose, un visage déshumanisé, tantôt un être asservi dont les coutumes, les traditions, les mythes sont bafoués par la situation coloniale (257). Aux yeux des colonisateurs, le colonisé n'est qu'un «criminel né, un fainéant, un voleur» (353). Toutes ces accusations, se lamente Fanon, sont présentées sous forme de vérités indéniables, de faits concrets et visent l'aliénation. Elles sont enseignées aux enfants des pays colonisateurs mais aussi aux enfants des pays colonisés, qui grandiront avec la fausse conviction qu'ils sont des sous-humains dont la fonction sociale réside dans la soumission à leurs supérieurs.

«Car le colonialisme n'a pas fait que dépersonnaliser le colonisé. Cette dépersonnalisation est ressentie également sur le plan collectif au niveau des structures sociales. Le peuple colonisé se trouve alors réduit à un ensemble d'individus qui ne tirent leur fondement que de la présence du colonisateur. » (1961 : 351)

C'est par la violence, réelle ou symbolique, qu'un tel système a réussi à s'imposer. Le système colonialiste est, selon Fanon, l'incarnation même de la violence. C'est un système qui produit de la torture, qui déshumanise l'homme colonisé; c'est un lieu où règnent la domination et l'oppression; un lieu de perversité où les plus forts règnent : «une colonie, c'est une immense basse-cour, un immense camp de concentration où la seule loi est celle du couteau» (Fanon, 1961 : 365).

Selon Fanon, il n'y a qu'une porte de sortie pour le colonisé : la décolonisation. Il n'a qu'un seul moyen : la violence contraire pour venir à bout du système qui l'opprime. Il ne peut en faire autrement, la situation coloniale dans laquelle il vit l'y oblige. La violence, c'est son instrument de liberté et d'indépendance. La violence a une valeur thérapeutique pour Fanon : elle désintoxique le colonisé. La violence, c'est un affrontement meurtrier qui ne saurait passer inaperçue; c'est une riposte, une réaction contre l'humiliation, la misère, l'injustice et l'indignité. C'est le courage dans l'adversité, contre le désespoir, contre l'exploitation, contre l'oppression; une défense contre l'aliénation mais en faveur de la fierté. (Fanon, 1961 : 364-365).

Sayad (1933-1998) ne semble pas partager cette présentation d'une immigration homogène soumise aux mêmes mécanismes, il a mis en exergue le fait qu'il peut y avoir

différentes générations dans l'immigration. Son analyse sociologique à la fois historique et présente de l'immigration prend le contre-pied d'autres analyses sociologiques qui portent un regard déshumanisant sur l'immigré. Partisan du concept de l'altérité, qu'il différencie de la tolérance<sup>17</sup>, Sayad soutient la condition ambivalente et indissociable de l'immigré qu'il définit comme avant tout un émigré «l'immigré, ce double de l'émigré» (p. 15). Ainsi, selon lui, toute réflexion sur l'immigration commence, nécessite la déconstruction de cette problématique faisant de l'immigration un problème social et de l'immigré une source de problèmes pour la société d'immigration. Il affirme : «Il n'est de discours à propos de l'immigré et de l'immigration qu'un discours imposé ; c'est même toute la problématique de la science sociale de l'immigration qui est une problématique imposée » (p. 53).

La problématique de l'immigration ne caractérise pas à elle seule les personnes qui sont l'objet de notre étude. En plus de la dimension immigrée de leur identité, ces personnes font partie du concept, pour le moins ambigu, de jeunes dont le chapitre suivant en présente un bref historique.

---

<sup>17</sup> Selon le Dictionnaire de l'altérité et des relations interculturelles, Gilles Ferréol, Guy Jucquois, Collectif, Armand Colin, 2003, définit l'altérité comme impliquant une relation laïque, accueillante, qui s'associe au métissage des cultures, éloignée de la notion de tolérance.

## **Chapitre III**

### **La jeunesse, un concept à définir**

#### **Historique de la jeunesse**

La jeunesse est une catégorie aux contours incertains (Galland, 2001). Cette incertitude se révèle quand vient le temps de la déterminer : À quel âge commence-t-elle ? À quel âge finit-elle? Questions qui soulèvent des difficultés à la fois théoriques et pratiques, au point que certains auteurs suggèrent que, plutôt que de chercher une définition autour de l'âge biologique, objective, mais forcément arbitraire, la sociologie doit montrer comment l'âge est une production sociale qui a évolué au cours de l'histoire et qui varie en fonction des situations sociales.

Les études qui ont dominé la sociologie de la jeunesse, depuis les années 1960, ont surtout exploré deux terrains. Dans un premier temps, la jeunesse est présentée comme une période de transition à l'âge adulte avec les crises et les conflits qui marquent ce passage et, dans un deuxième temps, les jeunes sont décrits comme un groupe homogène, possédant une parenté d'attitudes qui justifieraient une solidarité de base (Dumont, 1973). Dans les deux dernières décennies cependant, plusieurs auteurs se sont donné comme défi de théoriser et d'explorer d'autres avenues, qui permettront non seulement de jeter un regard sur les jeunes d'aujourd'hui et leur situation sociale actuelle, mais aussi d'avoir une vision plus large sur la question des jeunes (Percheron, 1985; Galland, 1996). Nous présentons dans ce chapitre une courte histoire des différentes tentatives de définition de la jeunesse.



### **La jeunesse, une catégorie sociale en crise ?**

Selon les années et le contexte social, la jeunesse se prête à plusieurs définitions. Pour Bourdieu (1978), la jeunesse n'est qu'un mot, est une catégorie sociale en crise non à cause de l'interminable question de conflit intergénérationnel, mais parce que les statuts qui la définissent ne se succèdent pas. La transmission des valeurs ne se fait pas ou se fait mal. Selon lui, cette situation a pour résultat que les nouvelles générations de jeunes ne se reconnaissent pas dans les définitions identifiant les générations précédentes.

Dubet (1996) dit de la jeunesse qu'elle est un concept flou en ce sens que les paramètres pour la définir (distribution des âges, des rôles et privilèges, etc.) ne cessent de se transformer. La sociologie de la jeunesse a besoin, selon lui, de développer ses propres modèles théoriques, elle qui reste encore prisonnière des modèles classiques d'interprétation.

Les conclusions d'une étude de Déniger (1996) concordent, en partie, avec celles de Bourdieu. Pour Déniger, la mutation de la structure économique de la société québécoise a eu ses effets les plus néfastes sur les jeunes. Ces transformations ont eu pour conséquence d'engendrer une plus grande pauvreté chez les jeunes, l'exclusion, la précarité d'emplois, et le chômage élevé et chronique. Selon lui, le contexte socio-économique des années 70-80 n'a pas fourni aux jeunes la dynamique nécessaire à leur insertion et leur intégration. Il soutient que les jeunes québécois des dernières décennies ont grandi plutôt dans une société «bloquée» où ni leur niveau de qualification, ni leur

solidarité élevée ne leur permettent de percer. «L'interface entre l'école et le marché du travail tend à se disloquer.» Selon lui, on assiste à une dévalorisation des titres scolaires : les jeunes de plus en plus scolarisés se trouvent à occuper des fonctions non qualifiées, dévalorisées quand ils ne sont pas tout simplement sans emplois. La mutation de la structure économique a bouleversé tout le mécanisme d'intégration sociale des jeunes fondé sur l'emploi. Ce qui a fait dire à Déniger que la crise du travail, autant au Québec que dans d'autres sociétés industrielles avancées, est en grande partie à l'origine de la crise de la jeunesse des années 1980. La crise de l'emploi modifie les conditions du passage à l'âge adulte et bloque les voies traditionnelles d'insertion (Déniger, 1996 : 75).

On est donc passé, dans les années 1980, d'une approche fonctionnaliste dominante pour étudier les jeunes à une approche structuraliste. (Evans et Furlong, 2000) Les efforts individuels des jeunes n'assurent plus la transition au marché du travail. Ce sont des facteurs structurels comme la classe sociale, le sexe, la couleur de la peau et «autres attributs de naissance» qui sont les déterminants sociaux importants, parce que ce sont de tels facteurs qui «déterminent une série d'avantages ou d'inconvénients qui ont un effet sur l'aboutissement des transitions par lesquelles le jeune passe. » De même, selon Evans et Furlong, ces facteurs structurels, à leur tour, céderont la place, dans les années 1990, à de nouveaux facteurs «post-structurels», entre autres, la flexibilité, c'est-à-dire une succession d'emplois disparates.

## **La jeunesse, d'hier à aujourd'hui**

Déjà dans les années 1960, Rioux (1965) observait partout chez les jeunes, autant dans les pays «sous développés» que dans les pays hautement industrialisés, une solidarité qui les caractérise : ils prennent en charge les revendications et les contestations de la classe ouvrière, luttent pour une conception de l'homme et de la société qui diffère de la conception des adultes et s'opposent aux conditions d'existence imposées par le monde adulte. Ainsi, notait Rioux, des jeunes choisissent de vivre volontairement en marge de la société des adultes, parce qu'ils répugnent le monde adulte où l'argent et le prestige règnent en maîtres. Ils proposent une vision nouvelle de la société allant à l'encontre de celle proposée par leurs ascendants.

Ce que certains auteurs appellent la crise de la jeunesse, Rioux l'interprète comme étant un conflit entre deux catégories sociales distinctes, véhiculant des valeurs différentes. Pour Rioux, les jeunes représentent la catégorie sociale qui incarne les conflits les plus profonds de la société. Ils sont le groupe social le plus actif, luttant pour faire bouger les choses, pour transformer la société. Ils sont des agents historiques qui remplissent le rôle jadis joué par la classe ouvrière (Rioux, 1965 : 13).

Il affirme que le conflit de générations connaît depuis la fin des années 1950 certaines variations importantes. Pour lui, le conflit n'est plus ce qu'il était dans les sociétés traditionnelles. Dans ces sociétés, rappelle-t-il, les jeunes se battaient pour obtenir leur place, pour avoir une certaine reconnaissance sociale. Or, dans les années 1960, de nombreux jeunes ont déjà cette forme de reconnaissance sociale : ils ont très tôt un travail

rémunéré, qui leur octroie une certaine autonomie financière et une vie sexuelle active plus précoce. Les jeunes éprouvent de la réticence à se joindre au monde adulte parce que celui-ci, dit Rioux, leur paraît malsain. Ils préfèrent leurs propres expériences et souhaitent vivre dans un monde propre à eux, développant leur propre culture ou sous culture avec un langage et une vision différents. Selon Rioux, il ne faut pas interpréter les comportements des jeunes comme une période psychologique difficile ou une étape de crise identitaire, mais, selon une approche prospective, il faut analyser ces comportements comme étant annonciateurs d'une nouvelle étape socioculturelle, la naissance d'une nouvelle société (Rioux 1965 : 25).

Avant les années 1960, être jeune se définit comme un futur travailleur ou une future mère de famille. La jeunesse est évaluée sur ses projets d'avenir, par rapport à ses pratiques et ses attitudes à l'égard du travail et du mariage (A. Percheron, 1985). La définition de la jeunesse tournait pour ainsi dire autour de trois points principaux : *l'école*, le *travail* et le *mariage*. Autrement dit, la définition de la jeunesse était calquée sur les comportements adoptés par cette catégorie sociale, en les comparant au monde masculin adulte et selon un modèle défini par les hommes adultes eux-mêmes. Toute forme de déviation par le jeune du modèle établi est interprétée comme une déficience psychosociale ou une crise de l'identité. Mais dans les années 1980, on ne s'interroge plus sur les projets d'avenir des jeunes. Traités de délinquants, de marginaux et de chômeurs, les sujets les plus préoccupants les concernant deviennent le *chômage*, la *cohabitation* et l'*échec scolaire*. Percheron affirme que l'actualité des jeunes des années 1980 reflète des individus sans qualité, avec des problèmes sociaux urgents : «Les jeunes

n'existent que par défaut : sans travail et donc sans autonomie et sans identité reconnue et acceptée.» (A. Percheron, 1985 : 12)

En ce qui a trait au débat des années 1960, en France, sur l'existence ou non de la jeunesse comme groupe social homogène, Galland (1996) propose un renouvellement des concepts pour faciliter l'interprétation. Selon lui, une bonne interprétation de cette notion oblige à s'écarter du culturalisme et de l'essentialisme, deux concepts qui portent sur la nature de la jeunesse. Il propose de se concentrer plutôt sur l'organisation sociologique du passage à l'âge adulte.

Selon son analyse des deux axes du passage du jeune à l'âge adulte (l'axe scolaire/professionnel et l'axe familial/matrimonial), Galland observe qu'il existe dans le modèle traditionnel un synchronisme quasi parfait entre le franchissement des seuils : une suite logique entre la fin des études et le début de la vie professionnelle; le départ de chez les parents et la formation d'un couple. Il observe toutefois que, dans les années 1960-1970, le modèle traditionnel est remis en cause. La suite logique entre la fin des études et le début de la vie professionnelle disparaît.

Selon Galland, il y a une entrée plus tardive des jeunes dans la vie adulte, et ce à tous les niveaux. Sur le plan scolaire, il note l'allongement de l'âge médian de fin d'études et la progression de la scolarisation : «le nombre de jeunes scolarisés à 20 ans a plus que doublé en France de 1983 à 1992.» Il note aussi l'accès plus tardif sur le marché du travail : «la proportion de garçons de 18 ans actifs est passée de plus de 80% à 18%, en

moins de deux décennies. » L'âge de départ de chez les parents a aussi connu un recul : de 1983 à 1992, les jeunes français de plus de 25 ans résidant chez leurs parents a connu une croissance de plus de 80% (Galland, 1996 : 40). Galland souligne la déconnexion des seuils. La fin des études ne débouche plus sur l'entrée dans la vie professionnelle, qui, elle, ne correspond plus au moment du départ de la famille. De même que le départ de chez les parents n'entraîne plus automatiquement la formation d'un couple. Le chômage, les stages et les emplois à contrat servent d'intermédiaires entre la fin des études et l'entrée sur le marché du travail. Et la cohabitation se substitue à la formation de couple.

Selon cet auteur, le démantèlement du modèle traditionnel a eu pour conséquence que la frontière qui distinguait le jeune de l'adolescent et de l'adulte n'existe plus. On lui substitue le découpage en séquences comprenant l'adolescent, le post-adolescent, le pré adulte et l'adulte. Une nouvelle norme, une nouvelle culture se sont alors imposées dans les années 1980 : rester jeune le plus longtemps qu'on le peut pour profiter au maximum des plaisirs de cet âge de la vie, parce que quitter le domicile familial n'est plus synonyme d'indépendance économique et ne se fait plus dans le but de constituer une nouvelle famille (Galland, 1996 : 44).

De cette analyse, Galland tire une nouvelle définition de la jeunesse des années 80 : «La jeunesse est donc cette nouvelle phase de la vie marquée à la fois par un travail long, parfois douloureux de définition et d'identité et du statut qui doit lui correspondre, et par

le plein développement de la sociabilité de classe et des plaisirs qui y sont associés» (p.45). En ce sens, Galland participe au débat sur la jeunesse et rejoint Rioux pour affirmer non seulement la réalité sociale de la jeunesse, mais aussi pour s'opposer à toutes les théories qui voudraient faire de la période de passage de l'âge adulte une période de crise, de déviance ou de troubles psychologiques ou de marginalité. Cette étape, dit-il, constitue une période normale de cycle de vie (Galland, 1996 : 45).

En plus de quatre décennies, la notion «jeune» s'est donc prêtée à différentes interprétations. Les travaux récents sur les jeunes, même s'ils prétendent se démarquer, ont encore comme dénominateur commun l'exclusion sociale des jeunes, la précarité dans le travail et la délinquance. Il semble que le débat sur le fond, engagé depuis les années 1960, est loin d'être clos.

Ainsi, à travers l'histoire, les représentations sociales de la jeunesse ont pris des formes variées et contradictoires, les jeunes étant définis avant tout par opposition au monde des adultes. Les perceptions sociales de la jeunesse sont donc ambivalentes, mettant l'accent tantôt sur sa capacité d'innovation, tantôt sur le danger potentiel qu'elle représente pour la cohésion du corps social. Selon les périodes historiques, l'une ou l'autre de ces formes de représentation a dominé, selon que le corps social avait intérêt à insister sur son unité ou au contraire sur sa volonté de changement. Les représentations de sens commun de la jeunesse constituent donc des évaluations subjectives de son intégration dans la société. Ainsi dans les années 80, la jeunesse est-elle devenue un groupe social qui pose problème. Les différentes crises que traversent certains pays occidentaux auront

contribué à accroître le chômage, qui touche particulièrement les jeunes dont une partie devient précaire. Le phénomène de déscolarisation prend de l'ampleur et l'entrée dans la vie professionnelle devient difficile.

Dans les années 2000, certains auteurs remettent en question les modèles classiques de la jeunesse et suggèrent de nouvelles approches pour aborder la question. Certains s'élèvent contre l'image négative que l'on se fait des jeunes affirment que la jeunesse n'est pas que des maux. Pour ces auteurs, la jeunesse ne s'identifie pas seulement à la précarité professionnelle, la violence et délinquance juvéniles dans les banlieues et dans les rues, le prolongement de la prise en charge par les familles, la santé à risque et dangers de transmission des MST, la faible intégration des jeunes issus de l'immigration et la faiblesse de la participation à la vie sociale... Sans nier certaines difficultés, ces auteurs tentent de démontrer la nécessité de procéder à une reformulation de cette question.

C'est l'approche qu'ont décidé d'adopter Pageault, Cicchlli et Ragi (2004) qui, dans un ouvrage collectif, expliquent que la sociologie de la jeunesse contemporaine reste encore tributaire de l'analyse du phénomène juvénile présentée par les études américaines menées à Chicago sur des jeunes en milieu défavorisé au début du vingtième siècle. Les sociologues américains ont été les premiers à encourager une séparation dans les catégories d'âge. Ces auteurs invitent à mieux comprendre ce qu'est la jeunesse aujourd'hui et les enjeux liés aux tentatives de l'appréhender. Ils croient ainsi mettre de



l'avant une approche qui rejette les préjugés par rapport aux jeunes et les observations ciblées les concernant.

Vulbeau (2004) de son côté soutient que dans les années 2000, nous sommes passés d'un mode d'identification intergénérationnelle fondé sur la transmission des statuts et des rôles des adultes à un mode d'expérimentation où la place de chacun se construit au travers d'expériences permettant d'arriver à un compromis satisfaisant. Expérimentation sans laquelle le jeune aura du mal à se construire. La socialisation devient pour ainsi dire un processus à double sens.

Dans une recherche menée avec Véronique Bordes, Vulbeau (2004) fait remarquer que lorsque les adultes acceptaient d'entendre les jeunes et de prendre en considération leur point de vu, un échange constructif se mettait en place, permettant de réajuster le fonctionnement de la société, ouvrant une participation citoyenne pour les jeunes. Cette socialisation réciproque dans laquelle jeunes et adultes acceptent d'apprendre, permet de repousser le sentiment d'exclusion de la jeunesse. L'écoute existe alors des deux côtés, la jeunesse n'étant plus considérée comme un groupe social à éduquer, mais plutôt comme un partenaire qui a ses propres connaissances et qui peut participer. Cette reconnaissance reste nécessaire pour repousser le sentiment d'exclusion. Et c'est cette réciprocité qui va permettre au jeune et à l'adulte d'évoluer et de renforcer sa confiance en soi. Car aujourd'hui, selon Vulbeau, la socialisation n'est plus une affaire de jeunesse, mais se poursuit tout au long de la vie. L'adulte ne détient pas tous les savoirs, mais un certain savoir qu'il doit transmettre tout en s'enrichissant de celui des jeunes.

## **Chapitre IV**

### **Considérations méthodologiques**

Ce chapitre présente les aspects méthodologiques de notre enquête, le déroulement des d'entrevues, les motifs de notre choix d'une approche qualitative et la manière favorisée pour recruter nos répondants. Nous nous proposons de procéder à l'étude de trajectoires sociales de jeunes montréalais issus de l'immigration haïtienne pour tenter d'expliquer les comportements et les expressions qui ressortent dans les discours tenus par ces jeunes quant à leur identification pour soi et leurs réactions face aux expériences racistes dont ils sont l'objet. Nous tenterons autrement dit de comprendre comment ces jeunes se définissent par rapport à la société dans laquelle ils vivent; ce qu'ils font intervenir dans leur définition de soi et les types de référents auxquels ils font appel pour justifier leur position.

#### **Le choix de la méthode**

Nous avons opté pour une méthode qualitative qui consiste à construire une interprétation à partir de l'étude des faits sociaux ou, dans notre cas, de l'étude de trajectoires de vie. Nous nous baserons sur les propos recueillis des jeunes afin d'éclairer notre objet de recherche. La méthode qualitative par l'entrevue semi-dirigée offre l'avantage, comme le dit Savoie-Zajc (2009), de donner un accès direct à l'expérience des individus faisant l'objet de notre étude, de tenir compte de leur point de vue et de mettre le doigt sur les relations sociales qu'ils entretiennent avec les membres du groupe majoritaires.

Étant donné la caractéristique principale de notre recherche : comprendre le sens que les individus donnent à leurs propres expériences, nous avons adopté comme méthode de collecte des données l'entrevue semi-dirigée. Comme le soutient Savoie-Zajc, L'entrevue semi-dirigée permet, entre autres, de clarifier ce que l'interviewé pense et qui ne peut être observé, donne accès à la compréhension et l'enrichissement de l'objet d'étude et permet d'apprendre, d'organiser et de structurer la pensée des interlocuteurs. (Savoie-Zajc, 2009 : 343<sup>18</sup>).

### **Conduite des entrevues**

Lors de la conduite des entrevues, nous avons distingué les trois moments que comportent généralement l'entrevue semi-dirigée : l'ouverture, l'entrevue proprement dite et la clôture. (Savoie-Zajc : 351) Nous avons cherché à établir une relation de confiance avec chaque interviewé en lui rappelant le but de l'entrevue et lui expliquant les principes de confidentialité auxquels nous adhérons. Nous avons expliqué l'importance d'enregistrer l'entrevue et demandé la permission de le faire. Le schéma d'entrevue que nous avons préparé était organisé de manière à laisser parler l'interviewé (e) le plus possible sur un thème sans avoir à intervenir à tout bout de champ. Nous avons cependant dû intervenir dans certains cas lorsqu'il apparaissait important de préciser le sens des questions en les reformulant ou quand l'interviewé (e) semblait

---

<sup>18</sup> Savoie-Zajc L. (2009), L'entrevue semi-dirigée, dans Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, 5<sup>e</sup> édition, sous la direction de Benoit Gauthier, PUQ.

évader ou encore quand des signaux évidents nous indiquaient qu'il-elle avait complété sa réponse. Enfin à la fin de chaque entrevue, nous avons pris le temps de remercier l'individu pour sa disponibilité et sa contribution et nous sommes convenus de communiquer au besoin avec lui, ce que l'on n'a pas eu besoin de faire.

Deux sujets n'ont pas consenti à l'enregistrement de leurs entrevues. Dans ces deux cas, nous avons dû prendre des notes en détail durant les entrevues. Ces notes ont été validées auprès des jeunes pour en assurer leur fiabilité et pour les compléter.

### **Échantillon et méthodes d'analyse**

Nous avons réalisé au cours de l'année 2002-2003 sept entrevues d'une durée moyenne de 75 minutes. La plupart des entrevues ont été réalisées sous le toit d'un organisme communautaire haïtien sis dans le quartier St-Michel. Ce centre communautaire, fondé dans les années 1970, est dédié à l'intégration des familles immigrantes d'origine haïtienne.

Les autres entrevues ont été réalisées dans des bureaux fermés que nous avons à notre disposition. Toutes les entrevues ont été faites de façon individuelle. Nous avons construit un échantillon de 7 jeunes : 3 garçons et 4 filles, âgés de 18 à 26 ans. Cinq des sept jeunes interviewés sont nés au Québec de parents haïtiens. Les deux autres sont nés en Haïti avant d'avoir immigré à Montréal avec leurs parents à leur très jeune âge. Une interviewée est « mulâtre » : sa mère est d'origine québécoise, blanche et son père, d'origine haïtienne.

## Réalisation des entretiens

Notre objectif était de comprendre le sens qu'accordent ces jeunes à ce qui marque leurs trajectoires sociales. Nous avons élaboré un questionnaire constitué de 5 blocs de questions ouvertes : « Parlez-moi de votre trajectoire scolaire ... ». Cinq thèmes (un par bloc) ont été abordés. Premièrement *la trajectoire scolaire et identitaire*. Par ce bloc, nous voulions connaître les expériences qu'un-e jeune a faites pendant son cheminement scolaire et l'influence de celles-ci sur son processus identitaire. Nous cherchions à connaître les relations habituelles qu'il entretient avec ses professeurs; l'interprétation qu'il fait de ces relations et les motifs de son interprétation. Nous voulions également connaître les raisons pour lesquelles il a préféré fréquenter un établissement scolaire particulier, le cas échéant. Quel lien établit-il entre ses expériences scolaires et sa conception de la société? Deuxièmement *la trajectoire de travail rémunéré*. Nous souhaitions savoir les types d'emplois qu'un jeune en question a occupés; le statut qui était le sien dans le cadre de ces emplois; ses techniques de recherche d'un emploi (réseaux d'amis, liens familiaux, aide d'un conseiller en emploi, etc.) Qu'est-ce qui explique, le cas échéant, qu'il n'a plus un emploi (départ volontaire, congédiement, difficultés avec l'employeur, etc.) ? Le bloc trois porte sur *la trajectoire en matière de logement* et vise à mettre en évidence les rapports qu'entretient un-e jeune avec les membres de sa famille. Nous désirions aussi savoir si cette personne a souvent changé de lieux de résidence et les causes de ces changements, le cas échéant. Enfin nous cherchions à comprendre les difficultés rencontrées pour se trouver un logement et à quoi on associe ces difficultés. Avec le bloc 4 concernant les *ressources économiques*, nous désirions connaître les sources de revenu dont dispose de la personne pour subvenir à ses

besoins autant en termes d'alimentation, d'habillement qu'en termes d'ameublement ou de paiement de frais de scolarité. Nous voulions aussi savoir s'il y a eu des changements qui sont survenus au cours de l'année courante et à quoi l'individu attribue ces changements. Le dernier bloc traite de *la trajectoire sociale*, c'est-à-dire des rapports qu'entretient un-e jeune avec le réseau d'amis. Par ce bloc, nous souhaitons savoir où le jeune rencontre-t-il ses amis; les milieux qu'il fréquente le plus souvent et pourquoi. Nous cherchions à déterminer qui compose son réseau d'amis (des jeunes de sa communauté d'origine, des communautés variées, incluant des jeunes du groupe majoritaire, etc.) Les jeunes de son groupe, vivent-ils des situations semblables à la sienne ?

Précisons finalement qu'avant chaque entrevue, l'intervieweur demandait à chaque répondant-e de remplir un questionnaire simplifié visant à obtenir des données ayant trait à son âge, son lieu de naissance et son milieu de vie d'alors. Notre méthode d'analyse comportait deux niveaux. Le premier niveau, portant sur l'ensemble des blocs, visait à repérer les thèmes utilisés par les jeunes, trajectoire par trajectoire, et à comparer avec les théories explicatives globales. Nous avons procédé à un deuxième niveau d'analyse qui portait sur la comparaison des entrevues elles-mêmes dans le but de souligner les points de convergence et de divergence.

### **Recrutement des répondants**

Trois critères ont guidé notre choix de recrutement de jeunes : 1- La *référence* : nous avons été référé par des personnes-contact, responsables d'association communautaire,

soit à des jeunes soit à des organismes que fréquentent les jeunes; 2- des *connaissances* : nous étions proches de certains jeunes concernés par notre objet d'étude et nous leur avons proposé de participer à notre recherche; et 3- la *sélection aléatoire* : parmi les jeunes qui ont accepté de répondre à notre question, nous avons tiré au sort une douzaine de noms dont sept ont accepté de participer à notre recherche.

### **Limites et considérations**

Notre recherche contient certaines limites dont il est important d'en faire mention ici. Premièrement elle porte sur un faible échantillon de jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal et couvre une période pour le moins limitée. L'étude repose essentiellement sur sept entrevues réalisées avec des jeunes Montréalais-ses d'origine haïtienne. Il serait intéressant de regarder un échantillon plus large pour mieux valider nos conclusions.

Deuxièmement nous avons commencé cette étude au début des années 2000 et les entrevues ont été réalisées en 2002-2003<sup>19</sup>, nous reconnaissons que la situation des jeunes dont il est question dans ce mémoire, de même que la réalité qu'il décrit, risque d'avoir été depuis changées.

---

<sup>19</sup> Le retard important entre la réalisation des entrevues et le dépôt de ce mémoire est dû à plusieurs interruptions pour cause de maladie, de responsabilités parentales et professionnelles.

Finalement, les réalités de ces jeunes issus de l'immigration sont trop diverses et variées pour être saisies complètement dans ce travail de maîtrise. Le but de l'étude vise plutôt à comprendre l'impact des expériences racistes sur le comportement de ceux et celles qui en font l'objet. La valeur de cette recherche réside dans le fait qu'elle apporte une contribution, si petite soit-elle, au sujet l'expérience d'un groupe de jeunes issus de l'immigration dans le contexte montréalais.

Le chapitre suivant porte sur le racisme l'identité. Les jeunes qui font l'objet de cette étude ont une opinion plutôt variée. Si certains se réclament l'identité haïtienne en mettant de l'avant la perception du groupe majoritaire, d'autres acceptent volontiers la double dimension de leur identité haïtienne et québécoise. D'autres enfin croient à la primauté du droit du sol et font prévaloir leur identité québécoise. On peut donc dire que sur la question de l'identité, ces jeunes sont tout sauf homogènes.



## Chapitre V

### Racisme et identité dans l'expression des jeunes

Notre guide d'entrevue a été élaboré en cinq blocs différents, chaque bloc couvrant un thème particulier. Pour chaque entrevue, nous avons suivi le même ordre, c'est-à-dire nous avons commencé avec le bloc A et terminé avec le bloc E. Chaque bloc est composé d'une question principale: «*Parlez-moi de...*» suivie de plusieurs sous questions, qui visent à élargir le sens et rendre plus clair l'énoncé de la question principale. Nous avons disposé d'un aide-mémoire pour l'interviewer, qui explique la portée de la question et les liens à faire avec les autres blocs du guide<sup>20</sup>.

#### Identification de soi

Le premier bloc de questions porte sur l'identité, c'est-à-dire la manière dont les jeunes se perçoivent et se présentent. Il nous semble que la façon dont les personnes se présentent peut en dire long sur leur milieu de vie. Ainsi, au début de chaque entrevue, nous avons demandé aux jeunes de faire une courte présentation d'eux-mêmes en indiquant leur nom, leur âge et leur nationalité. La question principale était la suivante :

*Parlez-moi de vous. Comment vous identifiez-vous?*

Nous avons observé que la plupart de nos sujets se définissent en se comparant au groupe majoritaire. Certains de ces jeunes ont tendance à se référer à tout leur bagage

---

<sup>20</sup> Voir l'annexe pour le guide d'entrevues.

d'expérience sociale lorsque vient le temps de se présenter. Pour eux, le lieu de naissance semble importer peu. C'est le cas d'un jeune qui ne connaît pas le pays d'origine de ses parents. Il dit ne pas nourrir l'intention d'aller habiter là-bas pas même d'aller visiter ce pays. Mais lorsqu'il se présente à nous, ce jeune se définit comme un Haïtien et explique qu'il existe une différence lorsqu'on est citoyen québécois « de souche » et citoyen québécois d'origine.

Ce jeune reconnaît qu'il appartient à la société par le *jus solis* et défend sa capacité d'intégration. Il affirme qu'il connaît bien le mode de vie québécois et s'y adhère. Il dit comprendre le fonctionnement de la société et incorpore ses valeurs, comme une nécessité qui lui est imposée. Mais cette reconnaissance et ces efforts ne suffisent pas à son avis à lui reconnaître la citoyenneté québécoise à part entière.

«Je suis né au Québec, mais je suis de nationalité haïtienne. Même si quelqu'un me dit que je suis Québécois..., je sais quand un individu est né dans un pays, il a la nationalité du pays, mais il y a des choses que tu n'es pas capable d'avalier. Tu sens que tu es Québécois dans la théorie, dans les mots, sur les papiers. Mais à cause de l'héritage haïtien reçu de tes parents, à cause de mon langage aussi. Quand le monde voit québécois, il voit blanc. Ça prend deux secondes pour que les gens voient que je ne suis pas québécois...On n'a pas le choix d'adhérer au fonctionnement de la société, tu vis dans une société, tu dois t'y incorporer, vivre la société à fond : apprendre à parler le français, etc. » (Jean, 19 ans)

Tableau 1 : Présentation des personnes interviewées<sup>21</sup>

Nom	Âge	Lieu de naissance	Résidence	Niveau de scolarité	Situation professionnelle	Situation économique	Réseau d'amis	Identification
Jean	19 ans	Banlieue de Montréal	Vit avec ses parents	Collégial sabbatique	Sans emploi 2-3 petits temporaires	Dépend du soutien familial	Haïtiens en majorité	H
Marie	18 ans	Quartier St-Michel de Montréal	Vit avec son père (voit sa mère à l'occasion)	DEP en cours*	Emplois étudiants	Soutien familial + travail d'étudiant	Haïtiens en majorité	H/Q
Frank	26 ans	Né en Haïti, arrivé à l'âge de 6 ans à Montréal	Vit avec son frère en Apt.	Secondaire	Plusieurs petits boulots en même temps	Plutôt précaire	Haïtiens	H
Joëlle	28 ans	Née en Haïti, arrivée à 7 ans à Montréal	Vit avec ses parents	Étudiante à la maîtrise	Fonctionnaire provinciale à plein temps	Bonne et satisfaisante	Haïtiens	H/Q
Françoise	22 ans	Née à Montréal	Vit avec ses parents dans un Duplex	Finissante universitaire	Fonctionnaire fédérale à contrat (temps partiel)	Bonne	Haïtiens en majorité	H/Q
Étienne	20 ans	Né à Montréal	Vit avec ses parents	Collégial en cours	Emploi temps plein	Travail pour aider ses parents à joindre les deux bouts	Haïtiens	H
Jeanne	23 ans	Née à Montréal	Vit avec sa mère	Étudiante à l'université	Emploi à temps partiel	Plutôt bonne	Haïtiens	H

<sup>21</sup> Les noms qui figurent dans ce tableau sont des pseudonymes qui permettront aux lecteurs d'avoir une image plus complète des extraits qui suivront.

## **Identité et citoyenneté**

Jean est né et a grandi à Mascouche, une banlieue de Montréal où, dans selon ses propres mots, il n'y a pas d'ethnies. L'église qu'il fréquente serait sa seule influence d'origine ethnique : « Ce qui m'a aidé à garder un peu mon créole, contrairement à d'autres Haïtiens qui ne parlent pas créole. »

Il dit que le fait d'avoir grandi dans un milieu blanc lui a été positif. Cela lui aurait permis de voir les choses autrement : de voir les particularités et les similarités entre les deux peuples (québécois/ haïtien) : « ...J'ai remarqué que j'étais différent dans ma façon de penser. J'ai plus d'ouverture d'esprit. J'ai appris à voir chaque personne en tant qu'être humain et non selon sa couleur ou sa race. J'ai grandi au milieu de deux préjugés. J'ai appris que personne n'est raciste. » Pourtant Jean affirme : « Moi, j'ai rencontré plusieurs gens racistes. Dans le coin où j'ai grandi le monde était très raciste. »

Cette apparence de confusion dans les propos de notre sujet pourrait s'expliquer par le fait que Jean vit deux réalités : l'éducation qu'il dit avoir reçue de ses parents, qui consiste à regarder tout individu au-delà du domaine phénotypique et cet apprentissage, lorsqu'il est confronté à la réalité quotidienne de Jean, qui semble ne pas tenir. Mais notre sujet semble avoir développé sa propre philosophie du racisme qui lui permet de s'adapter à sa situation : « Quand tu connais les manies des autres races; tu sais comment leur parler, quelles blagues leur donner; tu sais ce que tu peux faire ou ne pas faire. »

Marie, 18 ans, est née d'une mère québécoise et d'un père d'origine haïtienne, se réclame de la double dimension de son identité. En fait, elle ne s'identifie ni à la terre de sa naissance, ni à celle qui a vu naître son père. Elle affirme par contre que les gens qui l'entourent l'obligent à s'identifier comme haïtienne :

«Je suis les deux. Je ne peux pas dire que j'suis québécoise ou j'suis haïtienne, je ne sais pas. C'est sûr que je vis ici (quartier Saint-Michel), il y a beaucoup d'Haïtiens ici, donc j'ai tendance à être du côté haïtien, mais je ne dis pas que je suis haïtienne, c'est clair. Mais c'est sûr que les Blancs, ils vont dire que je suis noire. Les Noirs me considèrent comme une haïtienne, mais il y en a qui me considère comme une Blanche aussi. Ça dépend...» (Marie, 18 ans)

Marie affirme cependant que son entourage la considère comme une haïtienne :

« Depuis que je suis p'tite j'veis ici. Puis j'veis avec mon père, c'est un Haïtien, fait que j'ai la mentalité haïtienne. J'ai été élevée à l'haïtienne, selon les règlements haïtiens : comment faire à manger; pas de chum; les études d'abord; rester la caille (à la maison), c'est ça... Tu sais quand j'ai des problèmes, ils me comprennent parce que c'est les mêmes qu'eux autres, tu comprends? »

Frank, 26 ans, n'hésite aucunement à se présenter comme Haïtien. Lui dont les deux parents viennent d'Haïti et vivent au Québec depuis plus de trente ans. Frank se réclame de la citoyenneté haïtienne, non seulement parce qu'il y a pris naissance mais surtout parce que, dans son terme à lui, 1- la couleur de sa peau le démontre:

«Ça se voit par la couleur de ma peau, ma démarche et de mon quartier.» et 2- le quartier qu'il habite: «Côte des Neiges, il y a beaucoup de Jamaïcains et de Somaliens; à Saint-Michel, des Haïtiens; à Montréal - Nord, des Québécois, c'est sûr.»

Pour Frank, le fait de s'identifier comme Haïtien est également une question de fierté; une appartenance; un réseau social avec d'autres par la couleur de la peau : «...Quand tu vois un Noir, tu vas le saluer dans la rue, au passage. Noir pareil, de race noire, même s'ils ne sont pas Haïtiens, mais on est pareils.»

Pour Jeanne, 23 ans, née à Montréal, qui étudie en traduction dans une université montréalaise, la citoyenneté n'est pas seulement une question du lieu de naissance. C'est également une question de valeurs acquises. Elle définit son identité en référence à la perception que se font d'elle les personnes qu'elle côtoie. Elle affirme éprouver de la gêne à s'identifier à la société québécoise tant qu'elle peine à s'y retrouver :

«Je suis née ici, mais je m'identifie comme haïtienne. J'ai été élevée selon les valeurs haïtiennes. Je suppose qu'en me voyant, les gens savent déjà...; la manière que je parle, que je me présente... Être Québécoise, ça a une connotation négative. Je sais pas pourquoi là, mais... Non pas québécoise. Peut-être mieux Canadienne. Si je suis à l'extérieur, en Europe, j'aimerais mieux m'identifier comme Canadienne.» (Jeanne, 23 ans)

Mais si certains jeunes préfèrent s'identifier au pays d'origine de leurs parents, d'autres se réclament de la double citoyenneté. Pour ces jeunes, ne pas reconnaître leur identité double, c'est leur enlever une partie d'eux-mêmes; ce qu'ils ne semblent pas disposés à accepter. C'est le cas de Françoise, 22 ans, qui affirme :

«Moi j'suis née au Canada. Je me considère comme canadienne-haïtienne. Les deux parce que j'ai vécu avec mes parents d'origine haïtienne, mais j'ai vécu quand même au Québec. Donc, il y a un mélange de cultures qui se fait et puis

euh...c'est ça. Mes parents sont haïtiens... Ils m'ont élevée selon leur mentalité pis selon leur culture, mais en même temps je n'ai pas les yeux fermés, j'sais qu'on est au Québec (Canada). C'est sûr qu'il avait des affaires qui rentraient en conflit. T'sais la culture canadienne pis la culture haïtienne. Pis y a des choses dans la culture haïtienne que t'sais nous les jeunes, en tout cas je dirais moi, puis plusieurs personnes que je connais, qu'on n'aime pas trop mais...» (Françoise, 22 ans)

Les propos de Françoise sur cette question s'apparentent à ceux de Joëlle, 28 ans, qui est née en Haïti mais qui vit à Montréal depuis l'âge de 7 ans. Joëlle se présente comme une néo-québécoise. Elle se présente à la fois comme québécoise mais vivante et haïtienne. Pour elle, ne pas considérer les deux aspects de son identité équivaldrait à lui enlever une partie d'elle-même. Selon elle, il n'y a aucune contraction à faire valoir son identité à double dimension :

«Je suis québécoise parce que j'ai vécu majoritairement au Québec, mais je suis d'origine haïtienne, donc je suis une nouvelle québécoise. Je peux dire haïtienne-québécoise. Ce sont les deux identités qui me qualifient, parce que je vis dans les deux mondes : je participe activement dans la communauté québécoise où je vis, travaille et étudie. Mais aussi j'ai toujours un attachement envers mon pays d'origine. Il me manquerait quelque chose si on m'identifiait à une seule des deux sociétés.»

### **La primauté du droit du sol**

Étienne est âgé de 20 ans. Il est né à Montréal. Pour lui, la question de son identité ne se pose pas : un individu appartient au pays qui l'a vu naître; il est citoyen du pays où il a pris naissance, pas celui de ses parents qu'il dit d'ailleurs ne pas connaître. Il mentionne cependant que certains peuvent ne pas lui reconnaître l'identité québécoise dont il se réclame. Mais pour lui, la perception des gens importe peu; ce qui compte pour lui, c'est sa propre définition de soi :

«Je suis Québécois même s'il y en a qui ne sont pas contents. Je suis né ici, je ne connais pas Haïti, mes parents n'ont pas mis les pieds là-bas depuis 25-30 ans, je ne suis pas, je ne peux pas dire que je suis Haïtien.»

Bien que la plupart des jeunes, masculins et féminins, aient décrit leurs trajectoires sociales comme étant marquées par des expériences racistes, nous avons observé que les jeunes hommes en gardaient un souvenir beaucoup plus amer et en faisaient plus souvent référence. Il semble que l'on puisse parler d'un effet de genre tant que la perception des jeunes hommes diffère de celle des jeunes femmes. Nous en ferons part dans les prochaines pages avant de tenter d'expliquer ce qui, à notre avis, pourrait expliquer une telle différenciation.

### **Trajectoire scolaire**

Nous avons introduit le deuxième bloc de notre guide d'entrevue de la même manière que nous l'avons fait pour le bloc A (et les blocs qui suivront) en lançant une question générale afin de laisser parler le plus possible les jeunes. Nous leur avons demandé de nous parler de leur trajectoire scolaire : les écoles qu'ils ont fréquentées; les décisions qu'ils ont prises dans leur cheminement scolaire : par exemple, le fait de passer de telle école à telle autre; de poursuivre des études ou non; de s'inscrire dans telle discipline plutôt que telle autre.

Certains jeunes, plus des jeunes hommes que des jeunes femmes, rapportent le détail des différents épisodes racistes dont il aurait fait l'expérience en milieu scolaire. D'autres, généralement des jeunes femmes, sans nécessairement nier de telles expériences,



préfèrent ne pas accorder une grande importance à la trajectoire scolaire dans leur vie actuelle. Tous cependant semblent vouloir attribuer une valeur positive à ces expériences qui auraient contribué à parfaire leurs personnes actuelles.

### **La trajectoire scolaire marquée par le racisme et la discrimination**

Parmi ces jeunes qui disent avoir vécu au moins une expérience raciste dont ils se rappellent encore, certains semblent faire de ces expériences quelque chose du passé. Sans amertume apparente, ces jeunes voient dans ces expériences une valeur positive, parce qu'elles auraient contribué à former leur personnalité. Les remarques discriminatoires et ces expériences racistes qui ont marqué leurs trajectoires auraient eu pour effet de solidifier leur caractère et leur donner une vision plus claire de la réalité de la vie. Un d'entre eux parle de sa trajectoire scolaire comme une expérience progressive du primaire au Cégep :

«Au primaire, il y avait de l'innocence. Je me suis fait insulter parce que j'étais Noir. Dans mon cours d'art dramatique, tout le monde était en équipe de deux sauf moi, parce que personne ne voulait être avec moi. Tout le monde disait : non je ne veux pas être avec un Noir... Toutes ces expériences-là m'ont apporté quelque chose : même si tu es la personne avec le plus de diplômes sur la terre, si tu es raciste; si tu n'aimes pas quelqu'un à cause de sa couleur, eh bien, il te manque quelque chose, il y a un problème!» (Jean, 19 ans)

Relatant ses expériences à l'école secondaire, Jean se fait philosophe : «À force de me faire écœurer, j'ai fini par réfléchir et voir les choses autrement.» L'accueil que Jean reçoit au Cégep diffère complètement de ses expériences des niveaux primaire et

secondaire. Il constate qu'à ce niveau une appréciation des filles de peau blanche pour tout ce qui est noir, y compris les jeunes hommes noirs :

« La musique que tu écoutes vient des chanteurs qui sont Noirs et qui sont beaux; les films que tu regardes sont joués par des Noirs qui sont beaux. Quand tu vois un Noir il est beau et charmant. La mode est très influencée par les Noirs... Le monde apprécie ta couleur et t'apprécie parce qu'ils voient que les Noirs sont capables de faire de bonnes choses.» (Jean, 19 ans)

Cette constatation ne fait toutefois pas la joie de notre sujet, et ce pour deux raisons : 1- il dit ne pas nécessairement apprécier de devenir un objet de désir des jeunes femmes blanches et 2- il dit déplorer les généralisations que les gens ont tendance à faire au sujet des Noirs. Pour lui, ce sont deux opposées qui valent la même chose : ce n'est pas l'individu qui est évalué, mais sa couleur, le groupe auquel il appartient :

«Je trouve ça stupide : c'est parce que tu vois des Noirs qui sont beaux que tu penses que moi aussi je suis beau. Une fille qui m'aime parce que je suis Noir, parce qu'elle trouve que les Noirs sont beaux, je la trouve aussi stupide qu'une autre qui va me haïr parce que je suis Noir.» (Idem.)

Cette dimension esthétique ou érotique pour l'homme de couleur<sup>22</sup> ne semble pas un phénomène nouveau. En étudiant les conséquences de l'héritage du colonialisme et du racisme sur les relations du Noir avec le Blanc, Fanon (1952) dit observer un germe d'infériorité présent chez le Noir dans ses rapports avec le Blanc (p. 24). Dans cette étude

---

<sup>22</sup> L'expression homme/femme de couleur est utilisée en référence à une personne de couleur noire.

qui est avant tout une analyse du racisme en Occident au milieu des années 1940-50<sup>23</sup>, Fanon note un sentiment de supériorité du Blanc sur le Noir (et son revers, celui d'infériorité du Noir). Il le note surtout en Martinique dans les relations de l'homme de couleur par rapport à la Blanche ou de la femme de couleur vis-à-vis du Blanc. Dans le premier cas, l'homme de couleur nourrit le rêve de "posséder" une Blanche, mais il ressentira son infériorité qui l'empêchera de sortir de sa névrose ; et, dans l'autre cas, la femme de couleur montre une attirance pour le Blanc seulement parce qu'il est Blanc et parce que l'union réelle ou idéalisée avec celui-ci lui octroie une valorisation sociale (p.40).

L'expérience de Jean, pour ce qui concerne notre étude, montre le côté inverse de ce que Fanon avait alors observé. Ici, c'est l'homme de couleur qui, parce qu'il est Noir, semble devenir l'objet d'attirance pour la Blanche. Si ce que Jean rapporte est vrai, il faudra voir si le motif de l'attirance pour le Noir est toujours relié au mythe sexuel dont Fanon décriait. Cependant, il est important de noter que ce changement envers le Noir, la valorisation de la dimension esthétique ne touche pas les jeunes femmes noires, à tout le moins il n'en a pas été question de leur part.

Revenons sur le sujet de la trajectoire scolaire marquée par le racisme et la discrimination pour parler un peu de Frank, est un des plus vieux de notre groupe de répondants. Il a 26 ans. Il est le seul à n'avoir complété que des études de secondaire. En fait, il ne pouvait

---

<sup>23</sup> Il s'agit de son livre *Peau noire masques blancs* dont on a fait mention plus dans ce document.

pas nous confirmer avec certitude qu'il avait obtenu son diplôme d'études secondaires, lui qui a laissé l'école depuis l'âge de 17-18 ans. Invité à partager ses expériences scolaires avec nous, Frank se fait peu bavard. Mais bien qu'il n'ait fait mention que de quelques attitudes racistes dont il aurait été l'objet de la part de professeurs, il dit ne pas avoir été trop importuné par ces expériences : «J'ai connu le racisme. Ça me dérange pas quelqu'un qui est raciste.»

### **Trajectoire de travail rémunéré**

L'étude du parcours des jeunes en termes d'expérience de travail visait entre autres à connaître les types d'emploi que les jeunes ont occupé, leur statut à l'emploi, les raisons qui expliquent, le cas échéant, l'absence d'un emploi, les stratégies développées pour obtenir un, les difficultés rencontrées, etc.

Au moment de la réalisation de l'entrevue, tous les jeunes affirment avoir un emploi, l'exception de Jean, qui vient d'ailleurs de passer une entrevue pour un poste dont il est confiant de gagner. Par rapport à sa trajectoire de travail rémunéré, Jean explique son vœu d'avoir un emploi stable et intéressant. Il paraît avoir une bonne idée de ce qu'il aimerait avoir comme emploi mais commente avec une certaine désolation la question d'emploi des jeunes Noirs dans la région métropolitaine de Montréal il explique :

«Je travaillais dernièrement, mais, à cause d'un manque de production, j'ai été renvoyé. Avant, ce travail-là, je faisais 2-3 petits emplois, mais c'étaient tous des emplois temporaires ou d'été. Il y a des endroits où il n'y a pas de Noirs, c'est difficile que tu vas te faire servir par un Noir. Il y a une seule Noire qui travaille dans tous les magasins que je connais à Terrebonne.» (Jean, 19 ans)

Selon lui, la discrimination est la principale explication à la quasi-absence d'employés

Noirs dans les magasins de sa banlieue :

«Les employés sont l'affiche du magasin. Or, ils ne veulent pas de toi comme affiche... Ils voient ton nom soit qu'ils pensent que c'est un Anglais ou un Haïtien. Et quand ils t'appellent chez toi, ta grand-mère répond, ils savent que t'es Haïtien, ils te disent que quelqu'un d'autre a eu le poste. Je le sais parce que je suis sûr que ça m'est arrivé, au moins une fois.» (Jean, 19 ans)

Marie, 18 ans, qui elle travaille pour un organisme communautaire du quartier Saint Michel à titre de patrouilleur s'inquiète surtout de la précarité de son statut. Elle remplit actuellement les fonctions d'un poste à contrat d'une durée déterminée d'un an. Selon les modalités de l'organisme, le poste ne peut être renouvelé. Au moment de l'entrevue, notre sujet complétait son huitième mois. Elle se console du fait qu'elle peut compter sur le soutien parental :

«Je suis chez mes parents, chez mon père, c'est sûr que j'ai son soutien (économique)... je suis encore l'enfant à la maison, il subvient à mes besoins encore. Ce n'est pas un travail assuré, ça finit en octobre, je veux garder mes économies.»

Franck occupe lui aussi un emploi à durée déterminé. Il habite avec son frère qui, comme lui, a un emploi précaire. Il semble avoir du mal à couvrir toutes ses dépenses mensuelles essentielles : «J'ai des petites dettes : Hydro-Québec, téléphone...» Mais il dit ne pas s'en faire de sa situation précaire, parce qu'il aurait déjà vécu des périodes plus difficiles :

«Comme je te disais, j'ai travaillé dans la restauration, j'ai fait beaucoup de bars, j'ai connu de pires moments. Je ne suis pas quelqu'un qui va me culpabiliser. J'ai manqué ma chance, je vais ailleurs pareil. Je pense qu'avec des échecs, même si les personnes sont méchantes avec toi, je te dis tu peux arriver pareil.»

Mais il rappelle avec fierté : «J'ai jamais reçu de chômage», même s'il appréhende un certain changement étant donné le statut précaire de son poste actuel.

La trajectoire rémunérée que décrit Étienne, 20 ans, n'est pas riche en expérience, mais elle est décrite en des termes plutôt négatifs. Sa situation actuelle en emploi ne semble pas lui plaire, ce qui le laisse un peu pessimiste pour l'avenir. Il décrit ses premières expériences de travail avec un certain désarroi et semble en garder un souvenir amer.

Aujourd'hui, même avec un nouvel emploi, les choses ne semblent trop s'améliorer :

«J'ai commencé à travailler à 16 ans. Je travaillais dans une manufacture, ma mère y travaillait déjà. Je caractérise ce job comme étant de l'esclavage. J'ai aussi travaillé dans une agence, on m'envoyait tôt le matin pour faire une journée dans une compagnie. Le travail était un peu dur et, du fait que j'étais lié à une agence, on déduisait de mes chèques non seulement les taxes courantes, mais aussi l'argent qui retourne à l'agence.» (Étienne, 20 ans)

Jeanne, 23 ans, garde également un mauvais souvenir de ses premières expériences sur le marché du travail. Elle associe sa mauvaise expérience à son origine ethnique : «J'ai eu ma première job à 18 ans au Ministère de la famille et de l'enfance. Ce fut une très mauvaise expérience. L'employeur n'était pas accoutumé aux minorités culturelles.» En trois ans, elle dit avoir occupé huit emplois différents. Elle explique toutefois que sa

situation économique depuis un certain temps s'améliore. Elle raconte, sourire aux lèvres, que : «Maintenant je suis permanente, à temps plein.»

Joëlle, 28 ans, explique qu'elle a fait son entrée sur le marché du travail autant par nécessité économique que par un désir d'autonomie. Pendant ses études au niveau secondaire, ses parents s'occupaient de ses dépenses et répondaient à ses besoins. Arrivée au Cégep cependant elle a opté pour plus d'autonomie financièrement. Sa précarité économique jumelée avec sa volonté de ne plus dépendre totalement de ses parents l'obligera à se tourner vers l'aide gouvernementale pour continuer ses études :

«Toutes mes amies avaient des jobines, pas moi. Fais que là, je voulais être plus indépendante. J'ai fait des prêts et bourses. J'ai eu un prêt pour aller au Cégep, pour payer l'école, les passes, les sorties puis j'ai toujours eu la tête d'un gestionnaire fais que ça m'a pas dérangé. Alors c'est là que j'ai commencé à faire des travaux d'été parce que, écoute, je suis rentrée au Cégep à 17 ans. Mais à 18-19 ans. Ce ne sont pas tes parents qui vont te payer tes sorties. Ce n'est pas tes parents qui vont payer ton linge, ce n'est plus pareil. Puis arrivée à l'Université, je n'avais pas d'expérience de travail à tout casser : je n'ai jamais eu des emplois à temps partiel pendant que j'allais à l'école. Encore une fois, j'ai eu recours aux prêts et bourses pour un an, durant la première année. La deuxième année, j'avais un emploi d'aide en garderie. Je commençais à gérer mes affaires. J'ai pu payer mes cours, mon bac et tout et tout.» (Joëlle, 28 ans)

Détentriche d'un baccalauréat et d'un poste stable à la fonction publique provinciale, elle parle avec enthousiasme de sa nouvelle réalité économique. Elle confie que sa situation économique s'est améliorée au point qu'elle a pu rembourser ces deux prêts en un an. Malgré sa situation économique viable cependant, Joëlle décide de demeurer encore avec ses parents; décision qu'elle croit sage, puisque cela réduit ses dépenses mensuelles et,

une fois certaines dettes liquidées, elle se dit mieux préparée à affronter la vie en appartement :

«Bien sûr, ma situation économique me permet évidemment de voler de mes propres ailes, mais je voulais finir mon bac chez mes parents. Mes parents me logeaient me nourrissaient. La charge la plus importante pour moi, c'était de payer mes frais scolaires pis payer mes affaires... Cela fait deux ans que je travaille, je serai capable de partir. Je vais pouvoir y arriver.» (Joëlle, 28 ans)

Mais en attendant, Joëlle apporte son soutien et sa contribution à la famille. Elle est économiquement responsable de son petit frère de 13 ans et verse par gratitude un montant mensuel à ses parents :

«Je me serais sentie ingrate alors que j'ai amplement les moyens mais je n'aide pas mes parents, qui ont pris soin de moi et chez qui je vis encore. Ce n'est pas la contribution que je donne aux parents qui m'empêchera de voler de mes propres ailes.» (Joëlle, 28 ans)

La situation de Françoise, 22 ans, est différente par rapport à celle de Joëlle en ce sens qu'elle a fait son entrée sur le marché du travail au début de son adolescence à l'entreprise de son père où, dès l'âge de 12 ans, elle faisait des petits travaux de secrétariat :

«J'ai commencé à faire le traitement de texte à 11 ans à l'école. Donc, je tapais les textes pour lui (son père), je faisais la réception dans son entreprise, de temps en temps. Pis à 17 ans, j'ai commencé dans une compagnie de télémarketing, c'était pour les assurances, assurance-vie, assurance invalidité par rapport à leur carte, carte Sears, carte La Baie des choses comme ça. J'ai détesté ça et je suis partie après 3 mois.»



La suite de sa trajectoire de travail rémunéré se résume à une succession d'emplois instables et précaires, marqués par la routine, les congédiements, etc. De son emploi en télémarketing qu'elle décrit comme étant répétitif et dont elle déteste le côté routinier, elle affirme : «... un peu plus puis je perdais mon souffle.» La situation de Françoise s'est améliorée avec le temps : elle poursuit des études universitaires tout en travaillant à plein temps à une agence gouvernementale.

«Je suis à temps plein, parce que je remplaçais une collègue. Mais là, jusqu'au mois de fin juin. Mais il y a des possibilités qu'on me garde. Mais comme j'étais rentrée en tant qu'étudiante je vais retourner au statut étudiant, mais peut être il y aurait une possibilité d'ouvrir une place pour moi.»

Françoise se considère très débrouillarde : toutes ces démarches pour trouver un emploi ont été entreprises et orchestrées par elle-même, sans soutien d'une autre personne. Elle ne garde pas de mauvais souvenirs de ses différentes expériences. Elle dit avoir eu en général de bonnes relations avec ses patrons et collègues. Pour elle, une mauvaise expérience n'est qu'une parmi tant d'autres : elle n'en accorde pas plus d'importance que cela. Elle veut se rappeler des choses par souci de comparaison : «C'est sûr que je ne les oublie pas, mais je ne m'accroche pas aux détails, je vais me rappeler des bons patrons, mais les mauvais je les mets de côté. »

Il semble évident que la situation précaire en emploi touche particulièrement les jeunes hommes qui, plus que les jeunes femmes, peinent à s'en sortir. Cela nous amènera plus tard à faire le lien entre la réussite scolaire et la capacité de trouver un bon emploi et l'espoir en l'avenir.

## **Ressources économiques**

Bien que ce bloc soit étroitement lié au précédant, en ce sens que l'expérience emploi se traduit généralement par une plus grande autonomie financière, celui-ci a permettra également de clarifier, particulièrement pour les jeunes qui ont un emploi précaire, les moyens financiers dont ils disposent pour s'en sortir et de voir en quoi cela influence leur vision de l'avenir.

Toutes les personnes qui font l'objet de cette recherche, sauf une, vivent avec leurs parents; elles travaillent soit à plein temps, soit à temps partiel et certaines occupent la double fonction d'étudiantes et d'employées. Au niveau des ressources économiques, leur situation se ressemble en général : elles sont pour la plupart à leurs premières expériences de travail, leurs ressources économiques se résument en grande partie, outre leur revenu personnel, au soutien de leurs parents, soit parce que le salaire que leur procure leur emploi est insuffisant par rapport à leurs besoins, soit parce que leurs parents choisissent de les soutenir financièrement pour éviter que ces jeunes abandonnent l'école au profit d'un emploi souvent précaire. Le soutien des parents représente pour ainsi dire un choix stratégique de ceux-ci visant à faciliter à leurs enfants de meilleures chances de poursuite scolaire. Mais la raison principale du soutien parental semble être l'incapacité de certains jeunes à subvenir à leurs besoins.

C'est le cas d'Étienne, 20 ans, qui travaille à temps partiel et étudie à plein temps. Son revenu mensuel ne lui permet que de payer ses cours et quelques autres nécessités. Il

dispose d'un revenu mensuel qui apparemment ne lui permet pas de subvenir à tous ses besoins. Le fait d'habiter sous le toit familial, où il n'a à payer ni un loyer ni les autres factures que cela engendre, lui offre la possibilité de poursuivre ses études collégiales sans inquiétude.

Jean quant à lui se cherche un emploi depuis plusieurs mois. À 19 ans, il a été admis une session plus tôt dans un Cégep mais ne fréquente aucune institution scolaire au moment de l'entrevue. Sans cet emploi, Jean ne peut compter que sur le soutien de ses parents : «J'ai déjà fait 2-3 petits emplois avant, mais c'étaient tous des emplois temporaires. Je ne travaille pas présentement.»

Certains jeunes, parce qu'ils ne peuvent compter que sur l'aide minimale de leurs parents ou pour éviter une trop grande dépendance financière vis-à-vis d'eux, ont eu recours aux prêts et bourses du gouvernement provincial. Marie, 18 ans, explique qu'il lui a fallu réunir différentes sources de revenu pour parvenir à équilibrer ses fins de mois : «l'argent de poche des parents, les prêts et bourses du gouvernement du Québec et mon salaire de travail.» Pour Marie, le support parental va de soi et justifie la cohabitation avec eux. Lorsque l'interviewer la questionne pour savoir si ses parents subviennent encore à ses besoins, elle répond : «C'est sûr. Sinon, j'aurais allée dans mon propre appartement.»

Dans le cas de Marie, c'est la précarité de son emploi qui explique la nécessité du soutien parental. Ainsi, pour elle, demeurer sous le toit familial devient une stratégie valable pour éviter les effets probables de sa situation économique précaire et de l'incertitude en

emploi. Pour d'autres, le soutien financier parental consiste à avoir le loisir de vivre sur dans la maison des parents sans rien à déboursier, si non les frais scolaires, ceux du transport et des vêtements. Mais dans un cas comme dans l'autre, le soutien des parents semble nécessaire et contribue aux réussites sociales et économiques. Cette jeune femme reconnaissante et fière, Joëlle, 28 ans, affirme :

«Moi je suis toujours allée à l'école. Je ne me voyais pas avoir la charge d'un appartement, toute l'électricité pendant que j'étais à l'Université. Je voulais finir mon bac chez mes parents. Je me considère vraiment chanceuse d'être là où je suis présentement parce que mes amis, ils sont tous fauchés au seuil du bureau de crédit. Ce n'est pas nécessairement parce qu'ils n'avaient pas mon salaire. C'est le sens du budget et de l'économie qu'ils n'ont jamais eu. Je pourrais vivre seule ou je pourrais vivre avec un colocataire mais pourquoi ?» (Joëlle, 28 ans)

Toutefois, tous les jeunes ne peuvent pas toujours compter sur l'aide des parents pour faire face aux difficultés économiques rencontrées sur leur parcours de vie. C'est le cas de Franck, le seul qui ne vit plus avec ses parents et qui ne peut compter sur leur soutien. Depuis qu'il a abandonné le toit familial, les choses ont changé : les parents ne payent plus ses études (qu'il a d'ailleurs abandonnées) et ne lui soutiennent plus financièrement. Son salaire de patrouilleur dans un centre communautaire est sa principale ressource économique. Une source de revenu minime sur laquelle il ne semble pas pouvoir fonder tout son espoir : «Comme je fais de la musique, j'ai dès fois des petits contrats avec des personnes..., ça me donne rendement doucement (un petit coup de pouce).»

## **Jeunes issus de l'immigration haïtienne et l'effet du genre**

### **Le cas des jeunes femmes**

Les quatre jeunes femmes de notre échantillon sont âgées en moyenne de 23 ans : la plus jeune de 18 ans et la plus vieille de 28 ans. Trois d'entre elles sont nées à Montréal et une y vit depuis 21 ans ayant laissé Haïti alors qu'elle n'avait que 7 ans. Les jeunes femmes vivent toutes avec leurs parents.

Durant la période des entrevues, trois d'entre elles fréquentaient un établissement universitaire : une qui venait de commencer des études de deuxième cycle et deux qui étaient finissantes de premier cycle; l'autre terminait une session sabbatique avant de reprendre ses études en vue d'un diplôme professionnel. Toutes les quatre ont un emploi rémunéré : une a un poste permanent à la fonction publique provinciale, deux travaillent à temps partiel par choix puisqu'elles préfèrent compléter leurs études universitaires avant d'accepter un poste à plein temps et une autre dispose d'un emploi d'étudiant. Ces jeunes femmes jugent leur situation économique plutôt bonne ou très bonne. Lorsqu'elles s'identifient, trois d'entre elles se présentent comme haïtiennes et québécoises et une comme haïtienne. Leur réseau social se compose uniquement ou en majorité d'Haïtiens.

### **Le cas des jeunes hommes**

Nos trois jeunes hommes sont âgés en moyenne de 22 ans. Les deux plus jeunes : Jean et Étienne respectivement de 19 et 20 ans, vivent avec leurs parents et le plus vieux, Franck, 26 ans, vit en appartement avec son petit frère. Deux des trois jeunes hommes fréquentent

le Cégep, mais un seul était inscrit à un établissement scolaire au moment où nous conduisons ces entrevues. Un des trois ne travaillait pas et dépendait totalement du soutien familial. Un autre se disait en situation économique précaire, dans le sens qu'il dépendait en partie du soutien familial pour subvenir à ses besoins. Ce dernier n'a pas un emploi stable et doit tout au plus se contenter de petits boulots et des revenus de subsistance que lui procure un cours de musique apparemment irrégulier et incertain. Un troisième travaille à plein temps par nécessité afin, dit-il, de contribuer aux besoins financiers de sa famille. Aucun des jeunes hommes n'a fait mention de la dimension québécoise de leur identité lorsqu'ils se présentent et leur réseau d'amis ne se compose que de jeunes haïtiens.

### **Expérience du racisme vécue différemment**

Les discours des jeunes, femmes et hommes, font souvent référence aux préjugés et des expériences racistes rencontrées dans leur parcours de vie. Mais en dépit de ces expériences, les jeunes femmes priorisent leur identité pour soi sur celle que les autres pourraient vouloir leur imposer. Leur définition pour soi passe par une forme de revendication ou de reconnaissance de la dimension québécoise de leur identité.

Cette volonté des jeunes femmes à vivre au dessus de la mêlée peut avoir été influencée par la situation économique, sociale et professionnelle décrite de manière positive. Lorsque la réussite scolaire est suivie par une position économique et/ou professionnelle encourageante certaines expériences rencontrées au cours de son parcours risquent de laisser moins de cicatrices douloureuses.

Les jeunes hommes, plus que les jeunes femmes, semblent intériorisés les préjugés et les expériences racistes dont ils se disent l'objet. Ils s'en servent pour justifier leur définition de soi, qui met à l'écart la part québécoise de leur identité. Ces jeunes hommes associent également les expériences racistes auxquelles ils disent faire face à d'autres référents de leur identité tels que, par exemple, l'héritage des parents, le bagage langagier, les images négatives du pays d'origine transmis dans les médias et les traits phénotypiques : «La question que tout le monde te pose : d'où viens-tu, est-ce que tu es né.» (Jean, 18 ans)

Ce jugement porté sur la couleur de leur peau vient faire contre poids aux aspirations qui les animent, celles, disent-ils, de vivre dans une société exempte de telles expériences.

Nous avons noté que contrairement aux jeunes femmes qui décrivent leurs trajectoires scolaires comme étant plus ou moins exemptes d'expériences racistes et leur parcours professionnel comme n'étant parsemé que de rares expériences négatives rencontrées sur le marché de l'emploi. Les jeunes hommes, au contraire, parlent de leurs expériences scolaires comme étant marquées principalement par le racisme et les préjugés venant autant de leurs camarades scolaires que, par moment, de leurs enseignant-e-s:

«Au primaire, je me suis fait insulter parce que j'étais Noir.» Dans mon cours d'art dramatique, tout le monde était en équipe de deux sauf moi, parce que personne ne voulait être avec moi. Tout le monde disait : non je ne veux pas être avec un Noir» (Jean, 19 ans)

Pareilles expériences semblent avoir influencé leur vision de la société : «À force de me faire écœurer, j'ai fini par réfléchir et voir les choses autrement.»

En termes d'expérience de travail et d'aspirations professionnelles, le parcours jusque-là des jeunes hommes témoigne d'une confiance hypothéquée. Pour ces jeunes qui n'ont occupé que des postes temporaires, d'été et des emplois occasionnels, ils associent leur précarité sur le marché du travail au racisme ambiant qui aurait marqué leurs trajectoires sociales et professionnelles.

### **Réseaux d'amis**

À travers le bloc les relations avec les amis, nous avons voulu déterminer les caractéristiques identifiant les personnes qui composent les réseaux d'amis auxquels appartiennent ces jeunes et comment se constituent les relations avec ceux-ci. Les réponses devraient nous permettre de comprendre en quoi certaines stratégies adoptées par certains jeunes semblent viser des objectifs particuliers.

Comme on devait s'y attendre, les motifs pour lesquels des jeunes forment des amitiés varient d'un sujet à un autre. Certains jeunes affirment ne pas avoir choisi nécessairement leurs amis : des concours de circonstance de toutes sortes (fréquentation des lieux communs, activités sportives, etc.) les ont approchés les uns des autres. D'autres, au contraire, disent avoir formé leurs groupes d'amis restreints en les sélectionnant.

Jean se décrit comme une personne à caractère introverti. Il explique que ne devient pas son ami qui le veut :

«Je ne suis pas antisocial, mais ce sont les gens qui viennent m'aborder. La majorité des gens à qui je parle, c'est des Haïtiens. Je n'ai pas vraiment d'amis Québécois proches. Ce n'est pas pareil si une personne veut être ton ami parce



que la personne le veut ou parce que t'es Noir. Les gens reviennent trop souvent sur ta couleur. Ils te posent souvent des questions sur les affaires que font les Noirs comme si, en tant que Noir, je dois savoir tout ce que font les Noirs. Le monde fait toujours des liens. Il faut toujours prendre une conversation sur ta race, sur ce que font les Noirs, juste parce que t'est Noir. » (Jean, 19 ans)

Aux yeux de ce jeune, les références aux autres Noirs sont souvent enracinées dans des discours stéréotypés et discriminatoires: «Le monde blanc a tellement des idées préconçues qu'ils vont toujours aborder ces sujets-là.» Mais il ne fait toutefois pas une croix sur des possibles amitiés avec des Blancs : « Je ne dis pas que j'aurais jamais d'amis québécois, c'est que je suis sur mes gardes.»

Comme Jean, Franck se montre peu bavard sur ce sujet et se contente de mentionner : «Je ne cherche pas des amis en tant que tel, je ne cherche pas à faire de nouveaux amis parce que mes amis, c'est du monde que je connais depuis longtemps, c'est du monde du quartier, ça fait 15-16 ans, des Italiens comme des Noirs.» (Franck, 26 ans)

Les réponses de Françoise, 22 ans, vont dans le même sens, à la différence qu'elle se décrit comme une personne antisociale. Au secondaire comme au Cégep, elle n'a eu d'amis proches que de personnes d'origine ethnique : «Je n'ai que quatre amies à qui je parle lorsque j'ai le temps. C'était au secondaire que j'avais des amies proches : une Haïtienne et une Libanaise.» Pourquoi? Parce que : «... le rejet des autres nous rapprochait.»

Bien qu'elle ne l'ait pas mentionné explicitement mentionné, le rejet des autres réfère sans doute aux jeunes du groupe majoritaire. Si cela s'avérait, on pourrait dire que dans le cas cette jeune femme, la composition du réseau d'amis se fait, au moins en partie, en réaction à l'accueil reçu de la part des camarades et collègues Québécois canadiens-français.

D'autres jeunes plus extravertis ont aussi fait ressortir des éléments de réponse communs, comme cette jeune femme, Marie, 18 ans, qui a dénombré une quarantaine d'amis et de connaissances. De ce réseau, elle définit trois très bonnes amies, la plupart des amis d'enfance, tous et toutes mes amis Noirs sur qui elle dit pouvoir compter. Née d'un père d'origine haïtienne et d'une mère Québécoise canadienne-française, Marie se défend d'avoir rejeté les amitiés blanches :

«Si un jour j'aurai un ami Québécois ou n'importe quel Blanc là, je vais être son amie là, mais c'est jamais arrivé : j'ai jamais eu une amie de cette couleur là. Mes amies non plus n'ont aucune amie blanche. Fait que j'pense que je suis amie avec ceux qui sont venus vers moi : c'étaient des Noirs, ce n'étaient pas des Blancs.»  
(Marie, 18 ans)

Étienne ne semble pas faire exception à ce qui semble être la règle. Lui aussi affirme ne pas avoir de Blancs dans son cercle d'amis, même s'il apporte une nuance pour expliquer cette absence : «Je n'ai pas d'amis Québécois, tous mes amis sont Noirs ou plutôt d'origine haïtienne. Ce n'est pas que je n'ai jamais eu d'amis Québécois, mais c'est qu'on ne se voit plus du tout.»

D'autres jeunes disent liés des amitiés selon le contexte et les affinités qu'ils partagent ceux et celles qui deviendront leurs amis. Ce sont en général :

«Du monde qui est de la même couleur que moi, la même origine que moi à part une que j'ai rencontré à l'Université, c'est une africaine, c'est une Guinéenne. Les gens... au secondaire j'avais des amies québécoises, mais je ne fréquente pas les Québécois autre qu'au travail.» (Jeanne, 23 ans)

Une autre jeune, Joëlle, 28 ans, explique avoir beaucoup d'amis, mais elle montre une certaine méfiance envers eux. Elle croit ces amis peuvent à tout moment lui tourner le dos et appréhende cela avec une certaine crainte :

«...comme moi j'suis sociable, j'aime beaucoup parler avec les gens. J'adore rire, j'aime rencontrer des nouvelles personnes, pis j'aime rester en contact avec des personnes que je connais déjà. Mais tu ne sais jamais, quand est-ce que quelqu'un va parler sur toi, pis aussi dès fois tu penses que tu dis un secret pis tu penses que c'est sécuritaire, mais c'est comme la personne l'a déjà dit.» (Joëlle, 28 ans)

Dans son cercle d'amis, Joëlle ne semble avoir aucune préférence elle qui, au secondaire, était la seule femme de couleur à son école :

«Mes amis étaient des Québécois, Italiens d'origine, mais maintenant, étant donné qu'à l'Université il n'y a pas vraiment de groupe qui se forme, tu gardes tes anciens amis. Mais présentement c'est plus des Haïtiens. Mais, ce n'est pas par préférence, c'est juste parce que ça a donné que j'ai plus d'affinité avec ces personnes-là. Avec les Haïtiens, c'est juste que ça clique toujours tout de suite. »

Cela nous amène à la question suivante : les expériences racistes dont les jeunes issus l'immigration haïtienne à Montréal se disent rencontrées au cours de leur parcours de vie influencent-elles plus le comportement des jeunes hommes que celui de jeunes femmes?

Nous avons déjà tenté d'élaborer une forme de réponse à cette question quand nous avons évoqué que la situation scolaire, financière et professionnelle plus favorable des jeunes femmes par rapport aux jeunes hommes pourrait en partie expliquer les réactions plus négatives des jeunes hommes face à de telles expériences.

La situation socio-économique plus favorable des jeunes femmes d'origine haïtienne par rapport aux jeunes hommes est plutôt exceptionnelle dans la mesure où des études montrent de manière générale que, dans toute la population québécoise, les hommes gagnent davantage que les femmes, Même si l'écart entre les hommes et les femmes de race noire non immigrant est plus faible : 7%, contre 33% dans la population en général. Les minorités visibles non immigrantes, autre que les noires, connaissent un écart de 14.4% et les immigrants appartenant à une minorité visible en ont un de 36.7% (p. 86)<sup>24</sup>.

Cependant, il faut reconnaître que la situation économique défavorable de ces jeunes hommes ne suffit pas à elle seule pour expliquer s'il existe ou non au Québec un racisme du genre qui aurait une influence plus marquée sur les jeunes hommes que sur les jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal, puisqu'elle ne répond pas à une autre question tout aussi importante à savoir comment se fait-il que la situation des jeunes montréalaises issus de l'immigration haïtienne est si différente de celle des jeunes hommes? Posons la question autrement : existe-t-il Québec un racisme du genre?

---

<sup>24</sup> Maraki Komoé, L'intégration des femmes immigrantes sur le marché du travail au Québec, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, mars 2005.

Nous ne connaissons pas d'étude sur ce sujet au Québec. Dans leur étude sur la réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire, Mc Andrew (et al.) soutiennent que les filles des communautés noires réussissent mieux que les garçons (p. 76), mais l'objet ne porte pas sur le racisme en milieu scolaire. Cependant, une hypothèse selon laquelle le racisme pourrait cibler particulièrement les jeunes hommes d'origine immigrée et se montrer plus efficace envers ceux-ci qu'envers les jeunes femmes de même statut n'est pas à rejeter du revers de la main.

En France, dans son étude sur le Ghetto urbain, Lapeyronnie (2008) montre une corrélation entre le racisme, la ségrégation ou les discriminations et le genre. Les moments du racisme sont vécus de manière par les individus qui en sont l'objet. En prenant en exemple jeunes hommes issus de l'immigration arabe en France, Lapeyronnie décrit des expériences racistes vécues par ces derniers dont les jeunes femmes de la même origine en sont généralement épargnées. Par exemple, le refus aux jeunes hommes d'entrée dans les boîtes de nuit, en raison de l'origine ethnique, par crainte des désordres ou des incidents, mais pas aux jeunes femmes considérées plus moins menaçantes et les stéréotypes négatifs liés aux vols, aux signes d'agressivité et de violences en sont des exemples frappants<sup>25</sup> :

---

<sup>25</sup> Didier Lapeyronnie, *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*. Paris, Robert Laffont, 2008, 624 p.

« Ils (les habitants du ghetto) opèrent des différenciations entre eux tant au point du regard et du traitement externe que de l'organisation sociale des groupes sociaux... Même si elle est en grande partie commune et identique, l'expérience du racisme ne se décline pas de la même façon chez les hommes que chez les femmes; chez les jeunes hommes et chez les jeunes femmes. Son poids n'est pas non plus le même. Il en résulte des différences très nettes entre les habitants du ghetto, inégalités qui reposent en grande partie sur l'apparence physique et le corps.» (p. 509)

Bien que les expériences racistes des jeunes hommes issus de l'immigration arabe en France ne peuvent pas être identifiées à celles des jeunes hommes d'origine haïtienne à Montréal. Il n'est toutefois pas exclu que ces derniers aient vécu des expériences semblables et que cela ait influencé leur comportement social. L'observation de Lapeyronnie, selon laquelle le racisme implique les hommes et les femmes de manière différente et que les jeunes garçons sont beaucoup plus assignés et fixés au stéréotype que les jeunes filles (p.514) ; que les jeunes hommes d'origine immigrée sont plus souvent l'objet de profilage racial, sont plus souvent associés aux gangs de rues et au décrochage scolaire, tout cela peut tout autant s'avérer au Québec même si la démonstration reste à faire.

Ce qui précède est révélateur : ces jeunes hommes et femmes nés presque tous à Montréal, ayant fréquenté des écoles québécoises et travaillé dans des milieux québécois, affirment pour la plupart ne pas posséder d'amis d'origine québécoise. De tous les blocs que nous avons considérés dans le cadre de cette recherche, c'est le seul dans lequel l'effet du genre se pose, du moins pas à la même dimension. Il est vrai que deux des jeunes femmes, contrairement à aucun jeune homme, mentionnent que leurs réseaux d'amis se composent majoritairement de personnes d'origine d'haïtienne, comme pour

laisser entendre que des personnes d'origine autre, y compris des jeunes d'origine canadienne-française, en font partie. Cependant l'analyse des contenus de leurs discours laisse entendre que l'adverbe majoritairement pourrait plutôt signifier, au mieux, que quelques jeunes d'origine autre que canadienne-française font partie de leurs cercles d'amis ou, au pire, que leurs réseaux sont constitués exclusivement des paires d'origines haïtienne. Car comme il vient d'être rapporté plus haut, aucun de nos jeunes, ni homme ni femme, pour des raisons bien différentes, n'en a fait la démonstration contraire.

Toutefois ce qui importe ici de comprendre, ce sont, à notre avis, les motifs qui expliquent l'exclusion des Québécois canadiens-français des réseaux de ces jeunes. Ces motifs nous paraissent de trois ordres et seront analysés dans le prochain chapitre : le rejet, la méfiance et l'esprit d'appartenance.

## Chapitre VI

### Racisme, identité, réseaux et le rejet des autres

Notre question de recherche cherchait à comprendre l'influence des expériences racistes sur le comportement des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Afin de bien cerner le sujet, nous posions dès le départ la problématique de l'identité noire de ces jeunes pour savoir si les expériences racistes vécues au cours des trajectoires sociales de ces jeunes était avant tout relié au fait qu'ils soient Noirs, en raison de leur statut de personnes issues de l'immigration ou, enfin, à la spécificité haïtienne de leur ethnicité (chapitre 1). Nous avons ensuite présenté les théories de race et racismes où avons montré que tout en étant des constructions sociales, ces idéologies ont réussi à laisser leurs marques sur l'histoire des peuples et que les pratiques racistes et *racisantes* manifestées par xénophobie, la violence et les préjugés raciaux, la discrimination politique et la ségrégation existent bel et bien (chapitre 2). Nous avons défini la notion de jeunes et montré son évolution dans le temps. Nous avons noté que nous sommes passés d'un mode d'identification intergénérationnelle fondé sur la transmission des statuts et des rôles des adultes à un mode d'expérimentation où la place de chacun se construit au travers d'expériences permettant d'arriver à un compromis satisfaisant. Ainsi, si les expériences vécues des jeunes devaient influencer le comportement de ces derniers, il nous a semblé important, dans le cadre des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal, de chercher à comprendre pour les expliquer ces expériences racistes dont ils disent rencontrées aux cours de leurs parcours.



Nous avons identifié cinq domaines sociaux sur lesquels nous les avons interrogés pour en connaître leurs expériences et l'interprétation qu'ils en font. Le chapitre précédent relate ces faits et montre particulièrement que certains jeunes qui ont vécu des expériences racistes au cours de leurs trajectoires sociales éprouvent à la fois un sentiment de rejet et de méfiance de la part du groupe majoritaire et, par le fait même, témoigne d'un désir de s'affirmer à son groupe d'appartenance. Le présent chapitre sera consacré à l'analyse plus poussée des données obtenues et à la comparaison des résultats observés en rapport à la littérature existante.

Deux blocs de questions retiendront tout particulièrement notre attention dans ce chapitre. Il s'agit du *bloc A* portant sur l'identité et le *bloc E* qui concerne la construction des réseaux d'amis. Ces blocs offrent l'avantage de contenir assez de matière pour permettre une analyse approfondie de certains thèmes qui sont inclus dans les discours de ces jeunes. Par l'analyse du contenu de ces blocs, on verra en quoi les informations fournies par ces jeunes confirment ou infirment des conclusions de certains travaux d'auteurs dont nous avons fait mention dans la revue de littérature.

### **Identification pour soi versus identification pour autrui, une lutte pour la reconnaissance de la différence**

Nous avons noté que la question de la double appartenance chez certains jeunes, en particulier les jeunes femmes, loin de créer la confusion ou de dysfonctionnement comme le soutiennent certains auteurs, est perçue plutôt de manière favorable ou stratégique.

Certains jeunes ont raconté des expériences stigmatisantes qu'ils ont vécues, mais les discours laissent croire que ces expériences n'ont pas hypothéqué outre mesure leur intégration dans la société montréalaise.

C'est le cas de Marie, 19 ans, née de l'union d'un père d'origine haïtienne et d'une mère d'origine canadienne-française. Bien que son entourage persiste à l'identifier comme haïtienne, Marie insiste pour que l'on reconnaisse et accepte la double dimension de son identité. Elle soutient qu'elle ne peut pas être l'une sans l'autre :

«Je suis les deux. Je ne peux pas dire que j'suis québécoise ou j'suis haïtienne, je ne sais pas. C'est sûr que je vis ici (quartier Saint-Michel), il y a beaucoup d'Haïtiens ici, donc j'ai tendance à être du côté haïtien, mais je ne dis pas que je suis haïtienne, c'est clair. Mais c'est sûr que les Blancs, ils vont dire que je suis noire. Les Noirs me considèrent comme une haïtienne, mais il y en a qui me considère comme une Blanche aussi. Ça dépend...» (Marie, 18 ans)

C'est également le cas de Françoise, 22 ans :

«Moi j'suis née au Canada. Je me considère comme canadienne-haïtienne. Les deux parce que j'ai vécu avec mes parents d'origine haïtienne, mais j'ai vécu quand même au Québec. Donc, il y a un mélange de cultures qui se fait et puis euh...c'est ça. Mes parents sont haïtiens... Ils m'ont élevée selon leur mentalité pis selon leur culture, mais en même temps je n'ai pas les yeux fermés, j'sais qu'on est au Québec (Canada)...» (Françoise, 22 ans)

Nous n'avons pas observé de tendance à l'isolement ethnique à travers la scolarisation, tel qu'il est mentionné dans les travaux de Laperrière (1991) au sujet des jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec. Au contraire, nous sommes plutôt portés à affirmer une attitude de refus de l'isolement et une volonté de s'identifier à la société. Dans aucun

discours des jeunes, hommes et femmes compris, n'a-t-il été question non plus de se réclamer d'une quelconque autre appartenance qui serait reliée à la couleur de la peau «Black». Et là où il y a affirmation d'une appartenance ou de solidarité à un groupe, cela ne se fait que pour marquer son identité.

Étienne, 20 ans, en est un bel exemple. Peu lui importe de ce qu'est la perception des gens sur son identité, ce qui compte pour lui, c'est sa propre définition de soi :

«Je suis Québécois même s'il y en a qui ne sont pas contents. Je suis né ici, je ne connais pas Haïti, mes parents n'ont pas mis les pieds là-bas depuis 25-30 ans, je ne suis pas, je ne peux pas dire que je suis Haïtien.» (Étienne, 20 ans)

Nous avons toutefois noté que lorsque vient le temps de se définir, certains jeunes, surtout les jeunes hommes, s'identifient comme Haïtiens et choisissent de taire la dimension québécoise de leur identité. Les raisons avancées pour expliquer ce choix témoigne d'une certaine convergence. Pour la plupart, le fait de naître au Québec ne suffit pas à conférer l'identité québécoise. Ils font faire appel à d'autres variantes, comme la couleur de leur peau, le quartier où ils habitent et les valeurs familiales apprises pour se justifier. Mais la variante de la représentation sociale du groupe dominant est celle qui revient le plus souvent dans les discours de ces jeunes, comme le témoignent les extraits suivants :

De Franck

«Ça se voit par la couleur de ma peau, ma démarche et de mon quartier.» et 2- le quartier qu'il habite: «Côte des Neiges, il y a beaucoup de Jamaïcains et de

Somaliens; à Saint-Michel, des Haïtiens; à Montréal - Nord, des Québécois, c'est sûr.» (Franck, 26 ans)

Ou de Jeanne :

«Je suis née ici, mais je m'identifie comme haïtienne. J'ai été élevée selon les valeurs haïtiennes. Je suppose qu'en me voyant, les gens savent déjà...; la manière que je parle, que je me présente... Être Québécoise, ça a une connotation négative. Je sais pas pourquoi là, mais... Non pas québécoise. Peut-être mieux Canadienne. Si je suis à l'extérieur, en Europe, j'aimerais mieux m'identifier comme Canadienne.» (Jeanne, 23 ans)

Ou encore de Jean :

Ça prend deux secondes pour que les gens voient que je ne suis pas québécois... On n'a pas le choix d'adhérer au fonctionnement de la société, tu vis dans une société, tu dois t'y incorporer, vivre la société à fond : apprendre à parler le français, etc. » (Jean, 19 ans)

Cela dit, ce n'est pas le seul motif qui justifie l'intérêt de certains de ces jeunes à taire la composante québécoise de leur identité en faveur de la composante haïtienne. Ces mêmes jeunes se réclament également du volet familial : ils auraient été élevés selon les valeurs haïtiennes (forte autorité parentale, pression de réussite scolaire, exigence élevée de discipline, etc.), par des parents haïtiens..., et cela pourrait expliquer, à tout le moins en partie, leur tendance à s'identifier au pays de leurs parents (appartenance ethnique)<sup>26</sup>.

---

<sup>26</sup> Par ethnicité ou appartenance ethnique, nous entendons, à la manière de Weber et d'Amselle, le sentiment de partager une ascendance commune, que ce soit à cause de la langue, des coutumes, des ressemblances physiques ou de l'histoire vécue. Mais le lecteur intéressé à savoir plus sur ce concept est encouragé à lire Danielle Juteau (1999), *L'ethnicité et ses frontières*, Presses universitaires de Montréal,

Cet argument ne serait pas en soi surprenant quand on sait le rôle important que le milieu familial puisse jouer dans la construction identitaire, particulièrement l'identité ethnique). Il peut être compréhensible que l'un des héritages laissés par des parents à leurs enfants soit l'attachement à leur pays d'origine. Toutefois, cela ne semble pas, à notre avis, expliquer pourquoi des jeunes Québécois affirment que, s'ils se trouvaient dans des situations qui les obligeaient à s'identifier à leur lieu de naissance, ils préféreraient s'identifier comme Canadiens plutôt que Québécois. Tout semble indiquer que les expériences vécues auprès de leurs concitoyens québécois restent en toile de fond lorsque vient le temps pour ces jeunes de définir leur identité pour soi. Une autre explication possible serait que ces jeunes aient une perception ethnique du Québec, une société "tricotée serrée", exclusivement blanche, c'est-à-dire peu ouverte à la diversité et une perception du Canada comme civique, plus inclusive en matière de diversité culturelle. Les deux extraits suivants vont plutôt, à notre avis, dans la première hypothèse :

«Je suis née ici, mais je m'identifie comme haïtienne. J'ai été élevée selon les valeurs haïtiennes. Je suppose qu'en me voyant, les gens savent déjà...; la manière que je parle, que je me présente... Être Québécoise, ça a une connotation négative. Je sais pas pourquoi là, mais... Non pas québécoise. Peut-être mieux Canadienne. Si je suis à l'extérieur, en Europe, j'aimerais mieux m'identifier comme Canadienne.» (Jeanne, 23 ans)

Ou l'extrait suivant de Françoise, 22 ans :

---

177-197. Le lecteur se réfère aussi à son article dans Diversité urbaine intitulé : "Ethnicité, nation sexe-genre", 2000, p. 53-57.

«Moi j'suis née au Canada. Je me considère comme canadienne-haïtienne. Les deux parce que j'ai vécu avec mes parents d'origine haïtienne, mais j'ai vécu quand même au Québec. Donc, il y a un mélange de cultures qui se fait et puis euh...c'est ça. Mes parents sont Haïtiens... Ils m'ont élevée selon leur mentalité pis selon leur culture, mais en même temps je n'ai pas les yeux fermés, j'sais qu'on est au Québec, au Canada). C'est sûr qu'il avait des affaires qui rentraient en conflit. T'sais la culture canadienne pis la culture haïtienne. Pis y a des choses dans la culture haïtienne que t'sais nous les jeunes, en tout cas je dirais moi, puis plusieurs personnes que je connais, qu'on n'aime pas trop mais...» (Françoise, 22 ans)

Pour Jeanne, Françoise, Étienne comme pour Jean et Franck, les critères d'identification à la société québécoise seraient essentiellement d'ordre physique, phénotypique. Les Québécois seraient des Blancs; vivant en majorité dans des quartiers aisés et ayant des conceptions qui leur sont communes:

«Je suis haïtienne. Ça se voit par la couleur de ma peau, ma démarche, le quartier où j'habite. Je suppose qu'en me voyant les gens savent déjà...; la manière que je parle, que je me présente...» (Jeanne, 23 ans)

Ou Françoise, qui affirme :

«...En me voyant, la manière que je me présente, les gens savent que je suis haïtienne» (Françoise, 22 ans).

Même Étienne, un jeune qui pourtant se réclame du droit du sol, s'attend à ce que son choix soit contesté par le groupe majoritaire. Mais il semble, en même temps, déterminé à se poser en refusant ce qu'il affirme être le point de vue dominant. Il va pour ainsi dire à l'encontre, à la fois, de certains autres jeunes qui rejettent la dimension québécoise de

leur identité et de la représentation sociale que le groupe majoritaire pourrait avoir d'eux. Comme l'affirme le témoignage suivant :

«Je suis né ici. Je ne connais pas Haïti. Mes parents n'ont pas mis les pieds là-bas depuis 25-30 ans, je ne suis pas, je ne peux pas dire que je suis Haïtien. Je suis Québécois même s'il y en a qui ne sont pas contents. » (Étienne, 20 ans)

Il nous semble que deux perceptions opposées participent à la construction de l'identité des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Il y a d'un côté la perception de ce que ces jeunes croient être la vision du groupe social majoritaire et, de l'autre côté, un désir d'exposer leur propre "réalité". Cette volonté d'imposer leur propre définition pour soi, jumelé au refus de certains de ces jeunes à s'identifier à leur société de naissance s'apparente, à notre avis, à une stratégie visant à marquer leur opposition au point de vue du groupe dominant. Il est difficile de voir dans la revendication presque univoque de l'identité haïtienne de la part de ces jeunes une action inconsciente; c'est, nous semble-t-il, une attitude qui peut être interprétée comme faisant partie d'un processus de construction identitaire en vue d'une reconnaissance sociale par le groupe dominant.

Cela paraît d'autant plus vraisemblable que ces jeunes ne semblent pas s'identifier à la culture et aux valeurs haïtiennes en référence à leurs parents qui sont originaires de ce pays, mais pour refuser l'identification à la société québécoise. Ce n'est donc pas la réalité socio politico économique du pays de leurs parents qui les interpelle; ce ne semble

pas non plus le modèle qu'ils voudraient nécessairement reproduire. Ces jeunes n'idéalisent pas la vie en Haïti. Certains rejettent même, on l'a vu, l'idée de retourner dans ce pays, ne serait-ce que pour un temps.

On nous objectera que les jeunes faisant l'objet de cette étude ne semblent pas tous réagir de la même manière face à ces dites représentations sociales. En effet, nous avons observé quelques divergences dans les arguments avancés par ces jeunes pour soutenir leur définition de soi. Cependant, la tendance s'oriente vers une incorporation des représentations sociales à un point tel que certains jeunes refusent de reconnaître la dimension québécoise de leur identité.

Cela dit, les expériences sociales semblent imposer des comportements à ces jeunes. Si tel était vraiment le cas, cela viendrait confirmer les observations de certains auteurs selon lesquelles le processus de définition de soi chez les jeunes d'origine étrangère répond à un besoin spécifique, celle de combattre les discriminations sociales dont ils sont l'objet de la part du groupe dominant. Cela confirmerait entre autres les conclusions de Black dans son étude sur les jeunes d'origine immigrée à Londres en Angleterre. Celui-ci a observé que l'identité des jeunes d'origine immigrée est exprimée dans des circonstances précises et particulières pour défendre des intérêts. C'est également une observation partagée par Potvin (1997) dans un article sur les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec. Elle suggère que le racisme interfère dans le processus de définition de soi «en niant à la fois la dimension historique et la place de l'acteur dans



l'humanité conduisant ce dernier à chercher ou à défendre une intégrité personnelle et une identité sociale. Face au racisme, le sujet se pose en s'opposant» (p.90).

Même si les limites de notre étude ne nous permettent pas d'affirmer, à la manière de Potvin, que ces jeunes procèdent à un bricolage identitaire qui relie plusieurs éléments et que ce bricolage serait dû à une réaction face au racisme, nous avons observé une tendance à vouloir réagir à la perception du groupe dominant par le rejet de la spécificité culturelle imposée et l'affirmation de la dignité personnelle accompagnée d'une volonté d'intégration et de participation sociale. Les extraits suivants résument bien notre propos :

«J'aimerais dire en terminant qu'un être humain, ça reste toujours un être humain. C'est quelqu'un qu'il faut respecter. Il n'y a personne qui a le droit de t'empêcher de parler, de donner ton opinion. Chaque personne a droit à son opinion. J'aimerais dire aussi que dans la vie, il faut ne pas s'arrêter à l'apparence. C'est le piège du millénaire. Il ne faut pas s'arrêter à cela. Il y a des richesses intérieures quelqu'un d'aimable, de serviable; il y a des profondeurs qu'on oublie parce qu'on s'attache et qu'on croit à l'apparence. Il faut cultiver comment vivre avec les autres, savoir respecter les autres. Il y a beaucoup des jeunes qui sont dans les gangs, c'est pour prouver aux autres qu'ils sont quelqu'un» (Jean, 19 ans).

Ou :

«J'suis rendue à un moment donné, un moment de la vie où on te pose toujours la question qui tu es ? Qui t'es ? Faut toujours que tu réponde... Si c'est un Noir qui te pose la question, tu vas répondre t'es Noire, si c'est un Blanc qui te pose la question tu vas répondre t'es Blanche... Il va toujours y avoir quelque chose qui va bloquer, qui va dire hein...Tu ne peux pas dire que t'es Haïtienne ou tu ne peux pas dire que t'es Québécoise. Ben, c'est sûr que j'suis Québécoise, j'suis née ici. Mais je veux dire que tu ne peux pas dire que t'es une Blanche là» (Marie, 18 ans)

### **Construction des réseaux d'amis et revendication du droit à la citoyenneté**

Le bloc sur les réseaux d'amis témoigne d'une certaine constance dans les réponses fournies par nos interviewés. En effet, tous ces jeunes ont affirmé ne pas avoir de jeunes Québécois d'origine canadienne-française dans leurs cercles d'amis le plus rapproché. La question que nous tenterons d'approfondir ici est la suivante : Comment expliquer que ces jeunes nés à Montréal qui, pour la plupart ne connaissent pas Haïti, qui ont fréquenté et fréquentent des écoles montréalaises et travaillent à Montréal, comment expliquer que ces jeunes refusent de s'identifier à leur terre de naissance en plus de n'inclure dans leurs réseaux d'amis que des individus qu'ils définissent comme étant leurs semblables en y excluant les jeunes québécois? Pourquoi Frank n'a que des jeunes Italiens et des jeunes Noirs dans son cercle d'amis? Quelles expériences communes partage-t-il avec ces jeunes qu'il ne partagerait pas avec d'autres jeunes québécois ? Pourquoi Étienne affirme n'avoir que des amis Noirs ou des jeunes issus de l'immigration haïtienne? On pourrait parler d'esprit de solidarité, à cause des expériences semblables que ces jeunes auraient faites, mais il nous semble que les expériences racistes dont ces jeunes disent avoir vécues au cours de leurs trajectoires interviennent dans la composition de leurs réseaux d'amitié.

Il est intéressant de remarquer que des jeunes tendent dès fois à reproduire ce qu'eux-mêmes reprochent aux Québécois canadiens-français, comme s'ils avaient fini par incorporer la perception du groupe majoritaire dont ils semblent en même temps refuser. Dans la phrase : «*Je n'ai pas d'amis Québécois*» que l'on retrouve dans les propos des jeunes, les Québécois sont identifiés comme Blancs. Cependant, cela peut s'expliquer

par le fait que, pour eux, exclure des jeunes d'origine canadienne-française de leurs cercles d'amis est une façon d'éviter d'avoir à revivre le rejet des autres dont les sujets de discussion et les discours semblent souvent portés eux et sur la couleur de leur peau. Discours dont le contenu les rappelle qu'ils ne sont pas Blancs et qu'ultimement les revoie à un autre groupe d'appartenance :

«Je n'ai pas d'amis Québécois proches. Ce n'est pas pareil si une personne veut être ton ami parce que la personne le veut ou parce que t'es Noir. Les gens reviennent trop souvent sur ta couleur, ils ont des idées préconçues. Ils te posent souvent des questions sur les affaires que font les Noirs. Je dois savoir tout ce que font les Noirs, juste parce que je suis Noir» (Jean, 19 ans).

Le refus de ces jeunes d'être toujours le point focal des discussions, la perception d'être à l'avance identifié à un groupe et, par le fait même, exclu du groupe majoritaire en raison de la couleur de leur peau n'est pas sans confirmer l'analyse de Fanon selon laquelle le problème principal auquel est confronté toute personne de couleur n'est pas tant relié à la question de l'immigration elle-même mais plutôt au préjugé créé envers le Noir, la couleur de la peau étant devenue le critère sous l'angle duquel on juge les hommes sans tenir compte de leurs acquis sociaux.

Dans le discours de Marie, 18 ans, l'action des jeunes Noirs *d'aller vers elle* est interprétée comme un geste d'ouverture témoignant d'un esprit d'appartenance et d'inclusion alors que, à l'opposé, celle des jeunes d'origine canadienne-française est comprise comme un geste d'exclusion et de rejet à leur égard : «Je suis amie avec ceux qui sont venus vers moi. C'étaient des Noirs. C'étaient pas des Blancs.» C'est à quelques

mots près le même discours que soutiennent les autres jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude, comme en font foi les propos suivants regroupés :

«Mes amis sont des Italiens et des Noirs...; Je n'ai pas d'amis québécois. Tous mes amis sont plutôt d'origine haïtienne...; À part une Libanaise, je n'ai jamais eu d'amis proches d'une autre origine ethnique, surtout pas des Québécois» (Jeanne, 23 ans)

À la question de savoir pourquoi ces jeunes étaient attirés vers d'autres jeunes d'origine immigrée (Libanais, Italiens, entre autres) plutôt que des jeunes Québécois d'origine canadienne-française, Marie a confié ce qui semble être le point de vue de plusieurs : «*Le rejet des autres nous rapprochait.*»

En arrière plan de cette recherche, il y a une observation de base : certains jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal choisissent de taire la dimension québécoise de leur identité en faveur de la dimension haïtienne de celle-ci. Nous avons cherché à comprendre ce qui pouvait justifier un tel comportement. Nous avons confronté cette observation de départ à la revue de la littérature. Ce voyage au travers des travaux d'auteurs d'horizons différents nous a conduit à considérer la problématique des jeunes de manière générale. Nous avons été poussé, étant donné le contexte de notre recherche, à questionner la particularité des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Malgré les limites d'une telle étude en comparaison à d'autres travaux réalisés au Québec et ailleurs sur l'influence des expériences racistes sur le comportement de ceux qui en

sont l'objet, notre étude partage une conclusion en commun avec ces autres recherches, qu'il convient de mentionner.

Il y a une problématique de jeunes issus de l'immigration même celle-ci est loin d'être homogène en raison surtout des contextes sociaux, politiques, culturels et économiques des pays d'accueil et des pays d'origine qui influencent la perception des groupes majoritaires et intervient dans le processus de définition de soi du groupe minoritaire. En suivant Galland (2001) et Lapeyronnie (2008), nous avons noté, dans le milieu scolaire français, un traitement différencié et inégalitaire réservé aux jeunes issus de l'immigration et une infériorité marquée en ce qui a trait au processus d'insertion sociale des jeunes d'origine étrangère. Au Québec, les travaux de Laperrière (1991, 1992), Potvin (1997) et Mc Andrew (2008), entre autres, montrent que la catégorie sociale des jeunes issus de l'immigration au Québec, sous des formes diverses, fait face à une infériorité marquée en ce qui a trait à leur réussite scolaire et leur insertion sociale. Cette inégalité dans les chances, qui trouve peut-être ses racines dans le racisme, a des conséquences sur ceux qui en font l'objet. Cette inégalité prend des formes différentes d'un individu à l'autre et d'un contexte social à l'autre. Les conclusions d'une étude Compère (1998) montrent que le processus de définition de soi des jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec est à la fois influencé par la perception du groupe majoritaire et les expériences vécues de ces jeunes dans la société montréalaise.

Les données recueillies auprès de 7 jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal montrent une différence marquée entre les jeunes hommes et les jeunes femmes dans

l'analyse de leurs expériences au sein de la société. Les jeunes femmes semblent avoir une intégration plus réussie tant au niveau scolaire (dont les trois quarts ont atteint et terminé des études universitaires), au niveau d'emploi qu'au niveau de ressources économiques. Ces jeunes femmes, sans les nier, se réfèrent rarement aux expériences racistes qu'elles auraient vécues au cours de leur parcours de vie à Montréal. Les jeunes hommes, au contraire, ont une intégration moins réussie, ponctuée de petits emplois précaires et d'expériences de travail malheureuses. Aucun des jeunes ne fréquentait l'école durant la période de la conduite des entrevues, un seul avait un emploi plus ou moins stable. Les discours de ces jeunes sont teintés d'expériences racistes vécues durant leurs trajectoires sociales.

Quant aux conclusions des recherches de Potvin qui ont montré que le racisme agit fortement sur la construction identitaire les jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec et qu'il est amplifié par son effet sur le groupe et à l'intérieur de celui-ci, dont les membres s'attendent d'avantage d'égalité par leur fort sentiment d'appartenance à la société. Disons dans les limites de notre étude que ces conclusions s'apparentent plus à la réalité des jeunes hommes que de celle de jeunes femmes.

## **Conclusion**

Nous avons voulu comprendre l'influence des expériences racistes sur le comportement des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal. Pour ce faire, nous avons décidé d'étudier leurs trajectoires sociales. Nous avons développé cinq blocs de questions sur lesquels nous les avons interrogés. Nous avons comparé les données recueillies avec la littérature sur le sujet et avons relevé certaines particularités, mais aussi des points de discordance. Dans un premier temps, nous avons considéré que la problématique des jeunes issus de l'immigration haïtienne à Montréal est différente de celle de la catégorie des jeunes issus de l'immigration de manière générale. Nous avons voulu ainsi tester l'opinion selon laquelle le problème principal auquel est confronté toute personne de couleur n'est pas relié à la question de l'immigration elle-même mais plutôt au préjugé créé envers le Noir (Fanon, Bouamamma, Ndiaye). Notre recherche ne nous a pas permis d'affirmer ni d'infirmer que les expériences racistes que ces jeunes auraient vécues sont d'abord et avant tout dues au fait qu'ils Noirs.

Le nombre peu élevé de 7 jeunes rencontrés dans le cadre de cette étude représente une limite certaine à notre recherche. Cependant, l'analyse des entrevues nous force à conclure en revenant sur les trois points suivants :

### **Le rejet**

Comme nous l'avons déjà vu, les jeunes faisant l'objet de cette étude n'ont pas choisi de manière délibérée d'exclure des jeunes Québécois canadiens-français de leurs cercles

d'amis. Certains d'entre eux expliquent en fait que les choses auraient pu en être autrement si leurs pairs d'origine canadienne-française s'étaient montrés plus inclusifs à leur endroit, comme s'ils voulaient dire que leur action est une réaction aux gestes à leurs yeux exclusifs de ces jeunes; comme pour signifier qu'ils vont vers ceux et celles qui, à leur avis, sont prédisposés à les accueillir. C'est en tout cas Françoise, 22 ans, qui résume le mieux la réaction de certains jeunes : « ... le rejet des autres nous rapprochait. » Les propos de Françoise font en ce sens écho chez Marie, 18 ans qui, justifiant l'exclusion des jeunes Québécois canadiens-français de son cercle d'amis, affirme : « Je suis amie de ceux qui sont venus vers moi. C'étaient des Noirs, ce n'étaient pas des Blancs. »

### **La méfiance**

La *méfiance* est une autre explication possible à la presque-exclusivité haïtienne dans les réseaux d'amis de ces jeunes. L'expression « *je suis sur mes garde* » revient plus d'une fois dans les discours des jeunes (de Franck, 26 ans, Joëlle, 28 ans) lorsqu'il est question de leurs réseaux d'amis. Bien qu'en général ces jeunes se montrent peu bavard sur les raisons qui les poussent à la méfiance envers des amis d'origine québécoise, Jean, 19 ans, nous semble exprimer le plus clairement ce motif qu'il associe aux discours jugés stéréotypés de la part du groupe majoritaire :

« Les gens reviennent trop souvent sur ta couleur. Ils te posent souvent des questions sur les affaires que font les Noirs comme si, en tant que Noir, je dois savoir tout ce que font les Noirs. Le monde fait toujours des liens. Il faut toujours prendre une conversation sur ta race, sur ce que font les Noirs, juste parce que t'es Noir. »



### **Esprit d'appartenance**

Enfin un troisième prétexte à la composition quasi-exclusivement haïtienne des réseaux d'amis des jeunes de notre étude semble s'exprimer par un désir de s'affirmer à leur groupe d'appartenance. Ce motif peut avoir été influencé par le rejet qu'ils affirment ressentir de la part des jeunes Québécois canadien-français. Cependant, pour Joëlle, 28 ans, le besoin de se tenir avec les personnes ayant les mêmes affinités et les mêmes visions qu'elle importe beaucoup et, selon elle : « C'est du monde qui sont de la même couleur que moi, la même origine que moi. » Et Marie, 18 ans, de corroborer : « Quand j'ai des problèmes, ils (les jeunes d'origine haïtienne) me comprennent parce que c'est le même problème qu'eux autres.»

Si le bloc portant sur la composition des réseaux d'amis représente une des sections clés de cette étude - c'est d'ailleurs le bloc autour duquel presque tous les jeunes ont fait consensus et partagent une réalité plutôt similaire – on peut dire que les trois points dont il vient d'être question constituent la contribution principale de cette étude.

## Bibliographie

Akoun A. et al. (1994), *La sociologie*, Paris, Larousse, p. 127-128.

Back Les. (1991) «Black political mobilisation and the struggle for equality», in Sociological Review, 39 (1), p. 217-237.

Back, Les. (1993), «Race, identity and nation within an adolescent community in South London», *New Community*, vol. 19, no. 2, p. 217-233.

Balibar E. & Wallerstein E. (1988), *Race, nation, classes : les identités ambiguës*. Paris, La Découverte.

Bajoit G. (2003), «Le changement social : approche sociologique des sociétés occidentales contemporaines». Paris, Armand Colin.

Bancel N., Blanchard P. et Lemaire S. (2008), *Culture coloniale en France. De la Révolution*, ouvrage collectif et coédité par les Éditions Autrement et les Éditions du CNRS, 768 pages.

Barth F. (1969), «Les groupes ethniques et leurs frontières», dans Les théories de l'ethnicité, Poutignat et Streiff-Fenart, J. (1995), Paris, PUF, p. 203-249.

Bastien A. et Bernèche F. (1985), «L'immigration haïtienne au Québec : l'évolution démographique et spatiale dans la région montréalaise», Centre de recherches caraïbes, Université de Montréal.

Bouamama S. Pierre Tevanian (2008), «*Un racisme post-colonial*», dans Culture post-coloniale, Paris, Autrement

- Breviglieri M., Stavo-Debaugue J. (2004), « Les identités fragiles. La « jeunesse » et l' « immigration », in Cicchelli-Pugeault, C., Cicchelli, V., Ragi, T. (2004), Les jeunes. Liens, risques et engagements, PUF, Paris, 159-176.
- Deniger M-A (1996), «Crise de la jeunesse et transformation des politiques sociales en contexte de mutation structurale», dans Sociologie et sociétés, 27 (1), p.73-88.
- Dubar C. (2000), La crise des identités. Paris : PUF.
- Dubar C. (1998), «La socialisation : construction des identités sociales et professionnelles» Paris : Arman Colin.
- Dubet F. (1996), «Des jeunes et des sociologies. Le cas français», dans Sociologie et sociétés, 28(1), p. 23-35.
- Dubet F. & Lapeyronnie D. (1992), «Les quartiers d'exil», Éditions du Seuil.
- Dumont F. (1986), «Âges, générations, société de la jeunesse», dans Fernand Dumont, Une société de jeunes, p. 15-28.
- Ellefsen, B. et Hamel J. (2000), «Citoyenneté, jeunesse et exclusion. Lien social et politique à l'heure de la précarité», Lien social et Politiques, 43, printemps, 133-142.
- Evans K. et Furlong A (200) «Niches, transitions, trajectoires... De quelques théories et représentations des passages de la jeunesse», Lien social et Politiques, printemps, 41-48.
- Fanon F. (1961), Les Damnés de la terre, 3<sup>e</sup> édition, Paris, F. Maspero.
- Fanon F. (1952), Peau noire, masques blancs, Éditions du Seuil.
- Galland O. (2001), Sociologie de la jeunesse, Paris, Armand Colin.
- Galland O. (2001), « Portrait sociologique de la jeunesse française » dans *Les jeunes de 1950 à 2000*, Paris.

- Galland O. (1996), «L'entrée dans la vie adulte en France. Bilan et perspectives sociologiques», dans *Sociologie et sociétés : Les jeunes*, Montréal, PUM, 28(1), p. 37-46.
- Galland O. (1996), «Les jeunes et l'exclusion», dans L'exclusion, l'état des savoirs, Paris, Éditions La Découverte, p. 183-192.
- Galland, O. (1991), *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*. Paris : Armand Colin.
- Guillaumin C. (1972), *L'idéologie raciste, Genèse et langage, actuel*, Mouton
- Jacob A, Bertot J. (1991), *Intervenir avec les immigrants et les réfugiés*, Éditions Méridien.
- Komoé M. (2005), *L'intégration des femmes immigrantes sur le marché du travail au Québec*, Mémoire de maîtrise, Université du Québec à Montréal, mars 2005.
- Labelle, M. (1984), *Problèmes d'immigration, cahiers de recherche sociologique*, vol. 2, no. 2
- Anne Laperrière et coll., "De l'indifférenciation à l'évitement" in F. Ouellet et M. Pagé (dir.), *Pluriethnicité, éducation et société*, IQRC, 1991.
- Laperrière A., et coll., "Relations ethniques et tensions identitaires en contexte pluriculturel", *Santé mentale au Québec*, 1992, XVII, 2: 133-156.
- Lapeyronnie D. (2008), *Ghetto urbain, ségrégation, violence, pauvreté en France d'aujourd'hui*. Paris, Robert Laffont, 624 p.
- Lapeyronnie D. (1987), «Assimilation, mobilisation et action collective chez les jeunes de la seconde génération de l'immigration maghrébine», Revue française de sociologie, avril juin.

- Leloup X. (2005) (avec la collaboration de Virginie Ferreira) «conditions des logements de ménages au Québec : une réalité contractée», INRS-Urbanisation, culture et Société.
- Mauger G. (1994) «Pour une approche sociologique de la notion de jeunesse», Cahiers de jeunesse et sociétés, no. 2, p.38-53.
- Mc Andrew M., Ledent J., Ait-Said R. (2008) *La réussite scolaire des jeunes des communautés noires au secondaire*, Centre de recherche interuniversitaire de Montréal sur l'immigration, l'intégration et la dynamique urbaine.
- Memmi A. (1999) *Le racisme*, Folio actuels.
- Ndiaye P. (2008) *La condition noire. Essai sur une minorité française*, Calmann-Lévy, notes d'entrevue retranscrites.
- Picard L. (2004). Faits saillants de l'étude auprès des communautés culturelles 1998-1999 sur les immigrants d'origine haïtienne, Québec, Institut de la statistique du Québec, 8 pages : [www.stat.gouv.qc.ca](http://www.stat.gouv.qc.ca)
- Pleyers G. (2004), « Engagement social et politique dans le parcours de la vie », Lien social et Politiques-RIAC, 51, p. 123-134.
- Polakiov L., Delacampagne C. et Girard P. (1976), Le racisme. Paris, Seghers.
- Potvin M. (2008), *L'expérience de la deuxième génération d'origine haïtienne au Québec*, dans *Diversité canadienne*, printemps, vol. 6, no 2. 2008, p.109- 113.
- Potvin M. (1997) «Les jeunes de la deuxième génération haïtienne au Québec : entre la communauté réelle et la communauté représentée», dans Sociologie et sociétés, p. 77-101.
- Pugeault-Cicchelli, Catherine, Vincenzo Cicchelli et Tariq Ragi (dir.) (2004), *Ce que nous savons des jeunes* Paris, PUF.

Rex J. & Mason D. (1986), Theories of race and race relations, Cambridge University Press.

Rioux M. (1965), «Jeunesse et société contemporaine», leçon inaugurale, Université de Montréal.

*Savoie-Zajc L. (2009), L'entrevue semi-dirigée, dans Recherche sociale, de la problématique à la collecte des données, 5<sup>e</sup> édition, sous la direction de Benoit Gauthier, PUQ.*

Suard L. Munar et al. (2000) « Jeunes d'origine étrangère et les stratégies d'insertion professionnelle : de l'ethnisation des rapports sociaux à la gestion de l'altérité », dans Jeunesse et Société. La socialisation des jeunes dans un monde en mutation, p. 289-296, Édition De Boeck.

Sayad A. L'immigration ou les paradoxes de l'altérité. 1. L'illusion du provisoire, Paris, Éditions Raisons d'agir, 2006, 218 p.

Taguieff P.-A. (1987), La force du préjugé, essai sur le racisme et ses doubles, Éditions La Découverte.

Todorov T. (1989), Nous et les autres, Paris, Éditions du Seuil.

Verhoeven M. (2005), «Identités complexes et espaces publics contemporains : trajectoires scolaires et biographiques des jeunes Belges et Anglais *d'origine immigrée*», in Lien social et Politiques-RIAC, 53, Identités : attractions et pièges, p. 105-115.

Verhoeven M. (2003), «mode d'intégration nationaux, dynamiques d'établissements et processus identitaires en contextes multiculturels : regards croisés Angleterre-Communauté française de Belgique», Revue française de pédagogie, juillet-août-septembre.

Verhoeven M. (2002). École et diversité culturelle. Regards croisés sur l'expérience scolaire des jeunes issus de l'immigration. Louvain-laNeuve, Academia-Bruyant.

Armony V. (2010), *Les rapports majorité/minorités au Québec : question culturelle ou enjeu de pouvoir*, in La diversité culturelle québécoise en débat, Bouchard, Taylor et les autres, sous la direction de Bernard Gagnon, pp. 77-92, 2010.

Vulbeau A. et Bodès V. ( 2004), L'Alternative jeunesse, Paris, éditions de l'Atelier.

Vulbeau A. (dir.) (2001), La jeunesse comme ressource. Expérimentations et expérience dans l'espace public, Ramonville, Erès.

Wieviorka M. (2001), La différence. Paris, Éditions Balland, collection Voix et regard.

#### Gouvernement du Québec :

Gouvernement du Québec, «Des valeurs partagées, des intérêts communs», la pleine participation à la société québécoise des communautés noires, document de consultation, Août 2005. Document réalisé par la Direction des relations interculturelles et produit par la direction des affaires publiques et des communications du ministère de l'Immigration et des communautés culturelles.

Plan d'immigration du Québec pour l'année 2010.

Portrait statistique de la population d'origine ethnique haïtienne recensée au Québec en 2006.

## **ANNEXE**

### **Guide d'entrevues sur les jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec**

Trajectoire de vie

Expériences scolaires – expériences de travail

Rapports familiaux – rapports avec les amis, ...

Guide d'entrevue par

Arcène Pierre

Sous la direction de

M. Christopher Mc All

Département de Sociologie

Université de Montréal



Note de précision :

Ce guide d'entrevues a été réalisé dans le cadre de notre enquête semi dirigée que nous avons menée sur les jeunes issus de l'immigration haïtienne au Québec. Pour réaliser ce travail, nous avons utilisé comme modèle le guide d'entrevue pour résidants mis au point par Christopher McAll et al. (1998), dans le cadre de leur recherche sur les profils de la pauvreté au Centre-ville de Montréal.

Bonjour,

Je m'appelle Arcène Pierre. Je suis étudiant à la maîtrise à l'Université de Montréal. Je vous remercie d'avoir accepté de participer à notre recherche.

Avant de commencer l'entrevue, j'aimerais que vous me parliez un peu de vous. J'aimerais d'abord savoir votre âge et votre lieu de naissance. Ensuite, j'aimerais que vous nous disiez comment vous identifiez-vous par rapport à la société québécoise.

## **Bloc A : Trajectoire scolaire**

### Question de départ

Parlez-moi de votre trajectoire scolaire. Les écoles que vous avez fréquentées. Les décisions que vous avez prises pendant votre cheminement scolaire : le fait de passer de telle école à telle autre; de poursuivre vos études ou non; votre inscription dans telle discipline plutôt que telle autre. Ce qui a motivé le choix d'arrêter ou non.

### Aide pour l'intervieweur

Par ce bloc, nous voulons savoir les expériences que le jeune a faites pendant son cheminement scolaire. Nous voulons aussi savoir qu'elles sont les relations habituelles que ce jeune entretient avec ses professeurs. Comment interprète-t-il ces relations ? Pourquoi les interprète-t-il de cette façon ? Quelles sont les raisons pour lesquelles il a préféré fréquenter un établissement scolaire particulier. Établit-il un lien entre ses expériences scolaires et son désengagement social?

## **Bloc B : Trajectoire de travail rémunéré**

### Question de départ

Depuis l'âge de 15 ans, avez-vous déjà effectué un travail rémunéré ? Racontez-moi votre cheminement en termes de travail rémunéré. Les types d'emploi que vous avez effectués. Le temps que vous avez passé dans ces lieux d'emploi. Les moyens que vous avez utilisés pour vous trouver ces emplois. Les causes de votre départ de ces milieux de travail. Les relations que vous avez entretenues avec les patrons. Votre situation actuelle en matière d'emploi.

### Aide pour l'intervieweur

Par ce bloc, nous voulons savoir si le jeune a déjà occupé un emploi rémunéré. Nous cherchons à savoir le genre de travail qu'il a effectué, le statut qui était le sien dans le cadre de cet emploi. Nous voulons aussi savoir comment le jeune s'est pris pour se trouver un emploi : est-ce en raison de ses contacts amicaux, familiaux, grâce à un conseiller en emploi, etc. ? Qu'est-ce qui explique le jeune n'a plus cet emploi ? Est-ce un départ volontaire, un congédiement, pour cause de maladie ou difficultés avec l'employeur, etc. ?

## **Bloc C : Trajectoire en matière de logement**

## Question de départ

Depuis combien de temps habitez-vous votre logement actuel ? Parlez-moi de votre parcours en matière de logement. Les lieux où vous avez vécu; les causes des déménagements. Est-ce qu'il y a eu des moments de rupture avec votre famille ? Êtes-vous aujourd'hui en bons termes avec votre famille ? Racontez-moi votre expérience en termes de logement.

## Aide pour l'intervieweur

Par ce bloc, nous voulons savoir les rapports le jeune entretient avec les membres de sa famille. Nous voulons aussi savoir si le jeune a changé (souvent) de lieux de résidence et les causes qui expliquent ces changements fréquents ou non. Nous voulons enfin savoir les difficultés que le jeune a rencontrées pour se trouver un logement et à quoi associe-t-il ces difficultés.

## **Bloc D : Concernant les ressources économiques**

### Question de départ

Quel est votre revenu mensuel ? Les changements qu'il y a eus. Parlez-moi de votre situation économique depuis le début de cette année. En quel sens votre situation économique s'est améliorée ou détériorée? Avez-vous reçu l'aide du gouvernement, de votre famille pour subvenir à vos besoins en termes d'alimentation, d'habillement d'ameublement, de frais de scolarité, etc. ? Pourquoi avez-vous réclamé de l'aide gouvernementale ?

Aide pour l'intervieweur

Par ce bloc, nous voulons connaître les sources de revenu dont dispose le jeune pour subvenir à ses besoins autant en termes d'alimentation, d'habillement, qu'en termes d'ameublement ou de paiement de frais de scolarité. Nous voulons aussi savoir s'il y a eu des changements qui sont survenus au cours de l'année courante et à quoi le jeune attribue-t-il ces changements. Les détails par rapport à ce bloc nous fourniront des explications quant aux liens entre la situation économique et le désengagement social, le racisme ou l'exclusion sociale expérimentés par le jeune.

## **Bloc E : Trajectoire sociale : rapports avec le réseau d'amis**

### Question de départ

Parlez-moi de vos amis. Comment les décrivez-vous ? Parlez-moi de vos loisirs, activités, de sujets de discussion et de sorties avec vos amis. Qu'est-ce qui a changé et quelles sont les raisons de ces changements. Faites-vous vos activités en famille ou avec des amis?

### Aide pour l'intervieweur

Par ce bloc, nous voulons savoir où le jeune rencontre-t-il ses amis. Lorsqu'il sort, est-il souvent accompagné de ses amis ? Quels endroits fréquente-t-il le plus souvent ? Pourquoi ? Ses amis, sont-ils de même origine que lui ? Pourquoi ? Fait-il partie d'un groupe : sportif ou autre ? En quoi l'action individuelle de chaque jeune peut elle être interprétée comme une action collective lorsque celle-ci est étudiée en termes d'action de groupe. Les jeunes de son groupe, vivent-ils une situation sociale, culturelle ou politique plus ou moins semblable à la sienne?